

# la Semaine

de l'émigration



ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE



CALLIGRAPHIE ARABE



**l'art,  
en toutes  
lettres**

**La marche  
pour l'égalité  
et contre  
le racisme**

(p. 8)

**FARID OUJDI**

**des fastes  
de Grenade  
au taxi  
d'Alger**

(p. 15 - 16)

**AMICALE**

**Un an  
de  
rénovation**

(p. 3)

• Commission

■ **Organe de l'Amicale des Algériens en Europe Hebdomadaire**

■ **Directeur de la publication**  
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administration**  
3, rue Joseph Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
CCP : 22 632 27 Paris

■ **Bureau d'Alger**  
Centre d'information de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont payables à la commande sur la base des tarifs indiqués ci-dessous, et libellés exclusivement en Dinars algériens, ou Francs français,

■ **Algérie :**  
Un an : 115 DA  
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**  
Un an : 190 ff  
Six mois : 100 ff

■ Pour tout changement d'adresse, nous prions nos abonnés de nous informer une semaine à l'avance, en nous joignant la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à notre rédaction, ne peuvent être réclamés par leur expéditeur. Leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

N° 63 • DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1983

### ■ CALLIGRAPHIE :

**l'art en toutes lettres.**

(P. 21 à 24)

### ■ AMICALE :

**un an de rénovation.**

(P. 3)

### ■ FARID OUJDI :

**des fastes de Grenade au taxi d'Alger.**

(P. 15 et 16)

### ■ V<sup>e</sup> CONGRÈS DU F.L.N. :

**des préparatifs minutieux.**

(P. 4)

### ■ LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ :

**une profession de foi.**

(P. 8)

### ACTUALITÉ

P. 5-6 : L'actualité de La Semaine.

### ÉMIGRATION

P. 7 : A Marseille, la mort était au rendez-vous.

P. 9 : Les nouvelles données sociales des foyers de migrants.

P. 10 : Des licenciements déguisés

P. 11-12 : La vie des régions.

P. 20 : Le courrier des lecteurs.

### FRANCE

P. 13-14 : La remise de la légion d'honneur à Mme Audin : Le fantôme d'un jeune professeur.

### HISTOIRE

P. 17-18 : Comment écrire l'histoire, un entretien avec P.M. de Lagorce.

### CINÉMA

P. 19 : Les journées cinématographiques d'Amiens.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*) .....

par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*)

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'information de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## Le conseil des ministres

### Une ville nouvelle dans les Hauts-plateaux

*Création d'une ville nouvelle sur les Hauts plateaux. C'est le principal projet dont a débattu le conseil des ministres réuni dimanche 27 novembre peu avant le départ du président Chadli Bendjedid à Skikda.*

*D'autres sujets ont été débattus, notamment plusieurs projets de décrets sur l'harmonisation des textes relatifs au développement.*

Ainsi, le conseil des ministres a examiné et approuvé un projet de décret portant allègement des procédures de contrôle préalable des dépenses publiques d'équipement.

En application des recommandations de la conférence nationale sur le développement, le conseil des ministres a examiné et approuvé un projet de décret relatif à la réglementation de la programmation des études à caractère économique.

#### LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Le conseil des ministres a examiné et approuvé deux autres projets de décrets pris en application de la loi n° 82-13 du 28 août 1982 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte.

Ils portent respectivement sur les prérogatives de l'entreprise socialiste associée, en matière d'orientation et de contrôle sur l'activité et la gestion de la société d'économie mixte et sur le mode de rémunération des parties, et parachèvent ainsi le cadre juridique de la création par les entreprises socialistes nationales de filiales de droit algérien, en association avec des partenaires étrangers.

Ils permettent d'organiser la coordination et l'insertion des activités des filiales ainsi créées, aux objectifs des plans annuels et à moyen terme de la branche, notamment à travers des mécanismes d'encadrement, d'orientation et de rémunération tant des apports en capital que de l'effort effectif de transfert de technologie consentis par le partenaire étranger en vue du développement de capacités nationales de conception, d'étude, de production, d'exportation et de réalisation.

#### UNE VILLE NOUVELLE

Sur rapport du ministre de la Planification et de l'Aménagement du terri-

toire, le conseil des ministres a adopté un programme de mise en œuvre du projet de ville nouvelle dans la région centrale des hauts-plateaux.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de mise en œuvre de l'option « Hauts plateaux » qui constitue un axe fondamental de la politique nationale d'aménagement du territoire, et qui a déjà été largement entamée par le lancement de grands projets d'infrastructures de transport et de développement économique sur les Hauts plateaux.

Ce projet constitue le premier jalon d'une chaîne de villes nouvelles de dimension moyenne à construire dans des zones propices à l'urbanisation ou par extension d'agglomérations existantes, qui servira de ligne d'attraction et d'ancrage pour les populations et les activités socio-économiques et constituera un élément important de recherche de l'équilibre dans le développement socio-économique et l'occupation du territoire.

Le programme de mise en œuvre de cet important projet met un accent particulier sur les actions d'organisation et de renforcement des activités agricoles et pastorales de la région d'implantation de la ville nouvelle afin d'aménager des relations dynamiques et harmonieuses entre la nouvelle agglomération et son développement.

Intervenant dans le débat, le président de la République a mis l'accent sur la nécessité d'inscrire la réalisation de cette ville nouvelle dans le cadre plus large de la politique d'aménagement du territoire. Le chef de l'État a, en outre, insisté sur l'exigence qu'il y a à prévoir toutes les structures d'accompagnement, de qualité de vie et de travail, tel les équipements collectifs, de veiller à la sauvegarde d'un style d'architecture typiquement national, et à la préservation de l'environnement de toute activité industrielle polluante.

(APS)

## La Rénovation de l'Amicale un an après

### La démocratie responsable impose son jeu

Il y a tout juste un an prenait fin l'opération « rénovation des structures » de l'Amicale.

Cette opération avait été décidée par la X<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation réunie les 30 et 31 mai 1981 à Versailles.

Un élément important allait en favoriser la mise en œuvre : ce fut la reconnaissance de droit de l'Amicale des Algériens en Europe, assortie du dépôt et de l'enregistrement de ses statuts, en tant qu'association régie par la loi de 1901. Cette reconnaissance de droit, qui venait parachever une reconnaissance de fait déjà admise de longue date, allait permettre de maîtriser les instruments nécessaires pour parfaire l'organisation.

C'est dans ce contexte, caractérisé par la réunion des conditions de forme et de fond, que s'est engagée, dès le milieu de l'année 1982, la phase de rénovation organique et structurelle. Cette action allait occuper tout le second semestre. Elle fut marquée par une intense activité d'explication à la base, la multiplication et le resserrement des contacts et relations avec les membres de notre communauté, en particulier les jeunes. Meetings, assemblées et réunions se multiplièrent touchant la plus large part de nos travailleurs. Ce furent autant d'occasions pour des débats souvent animés parfois passionnés, toujours très riches et totalement démocratiques, où nos compatriotes ont exprimé leurs préoccupations et leurs espérances.

Rarement notre association aura connu de tels instants. Ceci a montré combien étaient grands les espoirs mis en elle et combien était-il important qu'elle assume sa mission sans faillir.

C'est pour cela que cette campagne de rénovation, fondée sur la mise en œuvre de la démocratie responsable et de la rigueur, avait recueilli le meilleur écho auprès

de la base et au sein de la communauté. Elle a restauré la confiance en remettant en pratique certains des principes auxquels notre population se trouve indéfectiblement attachés, tels la rigueur, l'intégrité et l'engagement.

Il était évident que ce vent salutaire qui soufflait sur l'organisation, allait emporter les brouillards, brumes et autres fumées qui en obscurcissaient l'horizon.

Des rentes de situation se sont trouvées dès lors compromises, des « chasses gardées » ouvertes et les mystificateurs démasqués. Grâce à l'application stricte du statut et du règlement intérieur, nul désormais, au sein de l'Amicale, ne pouvait se vanter d'être « intouchable ».

Cette réalité a profondément contribué à changer la mentalité comme justement le souhaitait l'opération rénovation, dont l'action « assainissement » devenait un corollaire. Ce souci de moraliser a été parfaitement perçu par la base qui y voit souvent et à juste raison la condition essentielle d'un fonctionnement correct de l'organisation et le principe fondamental qui assure sa crédibilité. Militantisme et discipline ont pris vraiment tout leur sens au sein de l'Amicale. Il est significatif que celle-ci, en conséquence, ait vu ses effectifs atteindre la barre de 50 000, score jamais réalisé jusqu'alors.

Tous ses membres ont pu se rendre compte directement sur le terrain que les principes ont un contenu et que l'organisation en fait une application rigoureuse.

Les élections de renouvellement des instances de ces dernières semaines l'ont montré en permettant au jeu démocratique de s'exprimer pleinement de même qu'il s'est exprimé pour désigner les 90 délégués de l'Amicale au V<sup>e</sup> Congrès du FLN.

Il faudra désormais le savoir. L'Amicale ne s'en portera que mieux. Pour mieux servir notre communauté.

#### Activités des commissions de discipline de l'Amicale

##### Trois exclusions prononcées

*Siégeant en première instance, les commissions de discipline instituées conformément au statut et règlement intérieur de l'Amicale des Algériens en Europe se sont réunies au niveau régional à Marseille, Roubaix et Nanterre les 15 et 16 juillet 1983, puis en seconde instance, au niveau central, les 8 et 25 octobre 1983.*

*Après avoir pris connaissance et étudié les dossiers soumis, puis entendu les contrevenants conformément aux dispositions du règlement intérieur, elles ont statué.*

*Elles ont prononcé l'exclusion des rangs de l'Amicale des Algériens en Europe de Messieurs Tahar Amir, Abdelkader Gheraïeb et Arezki Dahmani.*

*Cette exclusion sanctionnant des fautes graves doit faire l'objet, en application de l'article 145 alinéa 6 des statuts, d'une publication dans la presse de l'association.*

*Elle n'éteint pas l'action judiciaire que l'association se réserve le droit d'engager à l'encontre de M. Tahar Amir, pour obtenir réparation des préjudices causés à l'Amicale des Algériens en Europe.*



## Des préparatifs minutieux

Dans un mois, pour les cinquèmes assises du congrès du parti, les militants de la base auront à évaluer et analyser, dans un climat de franchise et de démocratie, les étapes franchies par la révolution depuis le quatrième congrès et à tracer la voie pour construire l'avenir.

La devise du 5<sup>e</sup> congrès « le travail et la rigueur pour garantir l'avenir » est la concrétisation de l'effort du travail consentis par le pays au cours d'une période donnée et le point de départ vers une longue marche.

Pour garantir la réussite totale de ce congrès, avec tout ce qu'il représente pour la vie de la nation, une préparation minutieuse a été entamée depuis 22 mois, sur la base des orientations du président Chadli Bendjedid, conformément à la volonté exprimée par la direction politique. Volonté de faire du 5<sup>e</sup> congrès une occasion pour l'évaluation rigoureusement objective du processus de développement national et pour une plus grande maîtrise de ce processus.

### DEMOCRATIE RESPONSABLE

Les phases de préparation du 5<sup>e</sup> congrès, notamment la discussion par la base des documents, se sont terminées par l'assemblée générale des militants de l'Amicale des Algériens en Europe présidée par M. Messaadia, président de la commission nationale et responsable du secrétariat permanent du comité central. Cette réunion a parachévé les congrès régionaux qui se sont tenus au début du mois de novembre à Alger, Constantine, Oran, Annaba, Sétif, Saïda et Ouargla.

Les congrès régionaux, les congrès des wilayates qui les ont précédés, les assemblées générales de Mouhafadhate ainsi que les assemblées des Kamas ont concrétisé le principe de la démocratie responsable.

Ils traduisent également la volonté du FLN d'asso-

cier les forces vives de la nation à la discussion de toutes les questions d'intérêt vital pour le pays.

Ces étapes de préparation ont donné aux militants et aux forces fondatrices de la nation en général l'occasion d'ouvrir un grand débat sur le développement avec de larges perspectives sur l'avenir.

### DISCUSSION A TOUS LES NIVEAUX

Les débats, empreints d'un sens aigu de la responsabilité, ne se sont pas limités aux questions inscrites à l'ordre du jour des débats. D'autres thèmes ont été débattus par les militants qui ont tenu à donner leur point de vue sur tous les problèmes qui préoccupent la base.

Ces discussions se sont poursuivies à deux niveaux.

Au niveau de la base, des assemblées générales ont été organisées au sein des kamas pour la constitution des commissions qui ont été chargées d'établir un rapport de synthèse sur les débats relatifs à chaque chapitre des grands axes soumis à la base. Ce rapport a été ensuite soumis à la commission de wilaya que préside le représentant de la direction politique, le secrétaire de la mouhafadha.

Au niveau national, la commission nationale et ses différentes sous-commissions ont, au même moment, procédé à l'analyse des questions relatives aux grands équilibres économiques et financiers et à l'organisation de l'économie nationale sur la base des bilans présentés sur l'état de tous les secteurs et à l'élaboration d'avant-projets de rapports relatifs à l'orientation des activités économiques et sociales à moyen et à long terme. Une synthèse de ces débats et analyses a été ensuite soumise aux assemblées générales des mouhafadhates sous forme d'avant-projets qui ont permis, au niveau de chaque wilaya, la rédaction des rapports des wilayates contenant les propositions de la base.

### CONGRES REGIONAUX

Les délégués devant participer au 5<sup>e</sup> congrès ont été élus dans une 3<sup>e</sup> phase.

Tenus sous l'égide des représentants de la direction politique et en présence des délégués du 5<sup>e</sup> congrès, ces congrès régionaux ont été consacrés à l'élaboration et l'approbation de rapports régionaux qui doivent être soumis au 5<sup>e</sup> congrès.

Etant donné l'importance de la tenue du congrès dans

la vie de la nation, le président de la république a couronné ces préparatifs par la convocation d'une session extraordinaire du comité central, tenue le 19 septembre dernier.

Cette session a fixé la date de la tenue du 5<sup>e</sup> congrès, du 19 au 22 décembre, ainsi que le nombre des participants à ce congrès et les propositions faites en vue de l'application du statut du parti.

Cette session du comité central s'est en outre félicitée des efforts déployés par la commission nationale chargée de préparer le 5<sup>e</sup> congrès.

Au plan matériel, les préparatifs en cours pour réunir les conditions favorables à la tenue du 5<sup>e</sup> congrès sont en bonne voie. C'est ainsi que tout a été mis en œuvre pour assurer le bon fonctionnement des équipements de la salle de conférences, l'hébergement et le transport des congressistes.

Représentée par plusieurs ministères, la commission chargée de ces préparatifs s'emploie à l'heure actuelle à mettre les dernières retouches afin d'assurer les conditions matérielles nécessaires au bon déroulement de cet événement important qui conditionne l'avenir de toute la nation.



**Le travail  
et la rigueur  
pour  
garantir  
l'avenir**

## Le Plan annuel 1984 présenté par M. Brahimi

Le ministre de la Planification et de l'Aménagement du territoire, M. Abdelhamid Brahimi a présenté, la semaine dernière, les grandes orientations du plan annuel 1984 quant à l'investissement, la production, les échanges extérieurs et l'organisation de l'économie nationale.

L'année prochaine, dernière tranche du plan en cours, marquera, a indiqué le ministre « la poursuite ou l'achèvement des grandes actions engagées durant ce plan » : adaptation de la structure sectorielle de l'investissement, maîtrise des équilibres généraux de l'économie, notamment extérieure, efficacité dans l'utilisation des ressources internes et réorganisation du fonctionnement et de la gestion de l'économie nationale.

« Ces objectifs sont d'autant plus urgents, a souligné M. Brahimi, qu'ils répondent à une situation économique internationale défavorable dont les retombées négatives ont pu être relativement maîtrisées en Algérie avec néanmoins des plus-values significatives par rapport aux objectifs du plan quinquennal, de l'ordre de 25 % sur tout le plan ».

Dressant un bref bilan de l'activité économique et sociale durant les quatre premières années du plan, M. Brahimi a estimé satisfaisante l'évolution des ressources internes, avec un accroissement du PIB hors hydrocarbures et des croissances différenciées selon les secteurs.

Parmi les indications données par le ministre : les capacités de production industrielle sont passées de 50 % en 1978 à près de 75 % actuellement — les conditions de fonctionnement normal des nouvelles entreprises devraient être réunies dès 1984 — les efforts déployés en direction des entreprises locales seront en 1984 beaucoup plus importantes et multiformes — en ce qui concerne les échanges extérieurs, le même niveau d'importation sera maintenu en 1984, compte tenu de la contrainte financière extérieure.

## Réunion du Bureau Politique

### Renforcer la lutte du peuple palestinien

Réuni à Alger le 23 novembre sous la présidence du chef de l'Etat le bureau politique du comité central du parti a passé en revue un certain nombre de questions nationales, à la lumière du message du président Chadli Bendjedid sur l'état de la nation, les préparatifs en cours pour la tenue du 5<sup>e</sup> congrès, notamment les travaux et les conclusions des pré-congrès régionaux.

Le bureau politique a également examiné les développements actuels de la situation dans la région ainsi que les efforts soutenus dans le but de concrétiser les espoirs et les aspirations légitimes des peuples du maghreb arabe.

Le bureau politique a procédé également avec une particulière attention à l'examen de la situation qui prévaut au maghreb arabe ainsi que sur les initiatives qui pourraient être entreprises pour le renforcement de la lutte du peuple palestinien.

Il a en outre exprimé sa satisfaction quant à la politique adoptée par l'Algérie dans le domaine de la coopération internationale, et note, à cet égard, la volonté commune à l'Algérie d'une part, de la France et l'Italie d'autre part, d'instaurer une coopération saine et fructueuse dans le respect mutuel des options et des intérêts.

• **M. MOHAMED ABDELGHANI**, premier ministre, a procédé à l'installation du comité chargé de suivre toutes les questions liées aux rémunérations dans le secteur public.

Ce comité qui dispose de larges pouvoirs en matière d'enquête est chargé tout spécialement de veiller au respect des principes généraux d'établissement de revenus, de s'assurer de l'application correcte de la classification, salaires, primes et indemnités prévus par le statut général du travailleur. Son action vise à renforcer la protection du pouvoir d'achat des travailleurs, tout en sanctionnant au besoin les dépassements qui peuvent être relevés dans certains secteurs.

• **RECU PAR LE PRESIDENT CHADLI BENDJEDID** à qui il a remis un message du président Reagan, le secrétaire américain à l'Energie, M. Donald P. Hodel a déclaré, à l'issue d'une visite officielle de deux jours en Algérie, que le gouvernement américain approuvait totalement les contrats sur le gaz algérien.

Il faut rappeler qu'un projet de loi gazier contenant des clauses restrictives quant à l'importation de gaz aux U.S.A. a été déposé dernièrement devant le congrès américain.

L'administration américaine soutient les contrats signés entre la Sonatrach et les sociétés américaines (Distrigaz Boston et Trunkline), a affirmé M. Hodel.

## ALGÉRIE-BRÉSIL

### Coopération économique renforcée

Le président brésilien, le général Joao Baptista de Oliveira Figueiredo a effectué du 19 au 21 novembre, une visite officielle en Algérie, la première d'un chef d'Etat brésilien. Après les entretiens politiques avec le président Chadli Bendjedid, le président Figueiredo a déclaré que les accords signés entre les deux pays, celui créant la commission mixte Algérie-Brésil, l'accord de commerce et celui de la coopération scientifique, technologique et technique, « constituent un exemple de coopération Sud-Sud, qui ont un rôle fondamental à jouer à notre époque ». « Le Brésil et l'Algérie, de par leurs positions parmi les pays du Tiers monde peuvent et doivent s'engager chaque fois davantage à indiquer les directions et à ouvrir des voies nouvelles, exemplaires qui constituent des jalons positifs dans les relations entre les nations en développement ».

A propos de la coopération économique entre les deux pays, il faut rappeler que, relativement réduite durant les deux dernières décennies, elle a connu un nouvel élan depuis 1980.

#### PREMIER CLIENT

La coopération algéro-brésilienne n'a pas été affectée par les difficultés financières du Brésil et touche les secteurs de l'industrie lourde, l'hydraulique et l'habitat, faisant du Brésil le premier partenaire commercial (premier fournisseur et premier client) de l'Algérie au niveau du Tiers monde.

Ces relations sont codifiées par trois accords conclus en juin 1981 : celui sur la création d'une commission mixte de coopération, un accord commercial et un accord de coopération scientifique, technique et technologique. Plusieurs autres accords sectoriels ont été signés dans le domaine maritime et de la construction de 100 000 logements.

La balance commerciale s'est relativement équilibrée ces dernières années. L'Algérie exporte essentiellement des hydrocarbures vers le Brésil et en importe une gamme variée de produits (sucre, tabac, appareils électroménagers, caoutchouc, véhicules particuliers...).

La valeur des échanges algéro-brésiliens a atteint, en 1982, le montant de 1 455 millions de dinars, soit plus de la moitié du commerce global de l'Algérie avec l'Amérique latine.

La visite du chef de l'Etat brésilien ne peut que dynamiser les relations entre deux pays du Tiers monde. ■

## Prisonniers palestiniens libérés

# Alger en accueille un millier

L'échange de prisonniers intervenu le 24 novembre entre l'OLP et Israël a vu la libération de 4 424 détenus palestiniens, libanais et d'autres nationalités. Ceux-ci étaient détenus au camp d'El-Ansar depuis 18 mois, au sud Liban et en Israël.

Cette opération a été organisée sous l'égide de la Croix Rouge et, a indiqué un communiqué du CICR, « a bénéficié du plein appui des parties concernées ainsi que celui des gouvernements algérien, français et égyptien ».

Un peu plus d'un millier de palestiniens libérés du camp d'El-Ansar sont arrivés à Alger le 24 novembre, à bord de 3 boeing affrétés par la Croix Rouge.

Conformément à l'accord, les autorités sionistes ont restitué les archives de l'OLP saisies au début de l'invasion du Liban dans les locaux du centre de recherches palestiniennes de Beyrouth-Ouest. Ces 32 kg de documents, irremplaçables pour le peuple palestinien, ont été acheminés sur Alger.

« C'est un miracle de la révolution palestinienne », a déclaré M. Arafat à Tripoli lors d'une conférence de presse.

« Alors que nous sommes assiégés, a déclaré le leader de l'OLP, nous avons réussi à faire libérer des prisonniers palestiniens, libanais et autres du camp d'El-Ansar, à faire fermer ce camp et à faire libérer des palestiniens détenus en Israël ».

Le succès de cette opération a-t-il ajouté « signifie beaucoup pour nous, car nous sommes totalement assiégés. C'est une nouvelle étape sur le chemin de notre révolution ». Le chef de la résistance palestinienne a par ailleurs accusé les Syriens d'avoir « sérieusement bombardé le secteur du port au moment de l'opération alors qu'ils avaient été informés officiellement par le CIR qu'une opération humanitaire était en cours ».

L'échange intervenu le 24 novembre est indéniablement un succès pour M. Yasser Arafat. Il a fait la preuve qu'il restait le seul interlocuteur. Il a obtenu l'élargissement de plus de 4 000 prisonniers palestiniens et arabes, y compris la libération de tous les prisonniers d'El-Ansar et celle de détenus condamnés en Israël. Ces conditions étaient celles exigées, dès le début des négociations, par l'OLP.

### VERS UN ACCORD

D'autre part, M. Yasser Arafat a remercié le chef de l'Etat français pour « les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le succès de cet échange de prisonniers ». Dans un télégramme cité par l'agence palestinienne d'information Wafa, le président du comité exécutif a exprimé « sa gratitude au peuple et au gouvernement français pour leur soutien politique et humanitaire à l'OLP et à la juste cause palestinienne ». « L'OLP espère et souhaite que ces efforts se poursuivront en vue de permettre au peuple palestinien de fonder son Etat indépendant, de faire valoir son droit à l'autodétermination et de recouvrer son droit au retour dans ses foyers », écrit M. Arafat.

En ce qui concerne le camp d'El-Ansar, créé à la suite de l'invasion israélienne du Liban en juin 1982, il

enfermait environ 5 000 prisonniers palestiniens en majorité, des Libanais et des nationalités diverses. Le camp comprenait, selon des prisonniers évadés, il y a quelque temps déjà, une trentaine de campements de 8 tentes, chaque tente pouvant abriter de 25 à 30 prisonniers. Une dizaine de « cellules individuelles » était aménagées pour la torture. Il y avait eu plusieurs évasions et des prisonniers y étaient morts. Par ailleurs, un accord pour mettre fin aux combats qui se déroulent depuis le 3 novembre dans le Nord-Liban entre palestiniens a été officiellement annoncé le 25 novembre à Damas par les ministres saoudien et syrien des Affaires étrangères. L'accord porte sur quatre points qui doivent être mis en œuvre dans un délai de 15 jours :

— cessation immédiate des hostilités ;

— retrait de toutes les forces combattantes palestiniennes de la région de Tripoli dans un délai de deux semaines ;

— un comité de coordination dirigé par l'ancien Premier ministre libanais Rachid Karamé supervisera le retrait ;

— les dissidents et la direction de l'OLP entameront un dialogue pacifique pour régler leurs désaccords.

A Tripoli, où une nouvelle offensive contre les quartiers nord a eu lieu le 25 novembre, M. Yasser Arafat a déclaré qu'il s'agissait pour les assaillants de tester les défenses de l'OLP dans la perspective d'une attaque d'envergure contre la ville qui serait imminente.

Enfin, à noter qu'à Paris, une manifestation de solidarité avec le peuple palestinien a eu lieu le 24 novembre, à l'appel de plusieurs organisations politiques syndicales et des associations, celles-ci invitent dans un appel commun le gouvernement français à « reconnaître officiellement l'OLP à la fois pour contribuer à l'arrêt des massacres et pour préparer les bases d'une négociation générale au Proche-Orient ».

### Le président Chadli aux Palestiniens à Alger

#### « L'Algérie toujours à vos côtés »

Le président Chadli Bendjedid a rendu visite le 26 novembre à la caserne du Caroubier à Alger aux combattants palestiniens et libanais que l'Algérie a accueillis.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le président de la République a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne. Evoquant les potentialités matérielles et humaines dont dispose la Nation arabe, il a indiqué que ce qui faisait défaut, c'était la pratique de l'auto-critique. « Ce qui se passe, a souligné le président Bendjedid, ne sert guère l'intérêt de la révolution palestinienne, ni celui des pays arabes mais les intérêts de l'ennemi sioniste ».

« Au nom de l'Algérie et du peuple algérien, a-t-il indiqué, nous sommes à vos côtés et nous le demeurons ; nous sommes avec la révolution palestinienne et à sa tête ses responsables légitimement élus ». « Notre position et notre action sont pour que la décision palestinienne soit indépendante et nul pays ne peut, quels que soient les justifications et les arguments, s'arroger le droit de tutelle sur la révolution palestinienne. L'Algérie sera toujours à vos côtés et ne s'immiscera jamais dans votre décision politique ».

## L'UNESCO et les réfugiés palestiniens

L'UNESCO qui a terminé son assemblée générale à Paris compte renforcer son action en faveur des réfugiés palestiniens en cherchant à améliorer les contenus et les méthodes du programme conçu à cet effet. L'UNESCO mettra à la disposition de l'office de secours et des travaux des Nations Unies pour les réfugiés au Proche-Orient (UNRWA) des allocations d'études et des bourses, apportera sa contribution à l'organisation de séminaires de formation et de conseils techniques pour favoriser l'enseignement préscolaire et l'éducation des adultes parmi les réfugiés palestiniens. Outre la fourniture d'équipements pédagogiques, l'UNESCO apportera également son appui à la réalisation, en coopération avec les parties concernées et à leur demande, du projet de création d'une université ouverte palestinienne dans un pays d'accueil.

Israël a fait de nouveau l'objet d'une condamnation en commission durant la conférence générale de l'UNESCO.

En application d'une résolution de l'assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO apportera sa coopération à la préparation d'une étude concernant la création de l'université de Jérusalem pour les réfugiés palestiniens.

### Clôture de la conférence de l'UNESCO : Une réflexion approfondie

Les travaux de la conférence générale de l'UNESCO se sont clôturés à Paris par « une réflexion large et diversifiée sur les principaux problèmes qui se posent aujourd'hui, dans les domaines de la compétence de l'organisation », comme l'a déclaré M. Mahtar M'Bow, directeur général de l'organisation, en tirant les conclusions de cette 22<sup>e</sup> session dont les travaux ont débuté le 25 octobre dernier.

L'adoption des objectifs futurs par les Etats membres a porté sur les 14 programmes de l'organisation concernant la coopération dans le monde de la culture, l'action pour la paix, l'élimination du racisme et la promotion du rôle de la femme.

Outre l'adoption des programmes qui précisent les actions de l'organisation pour les deux prochaines années, la conférence a décidé de tenir sa prochaine session à Sofia.

A noter que l'Algérie a été élue au conseil intergouvernemental du programme international pour le développement de la communication (PIDC) et au comité intérimaire d'informatique de l'UNESCO. Le PIDC a pour vocation d'apporter son aide et son assistance aux pays membres dans le cadre de la promotion de la communication.

### Le président Chadli à Skikda et Sétif

**Le président de la République a entamé depuis le 27 novembre une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Skikda et de Sétif.**

**Il était accompagné d'une importante délégation comprenant un certain nombre de membres du gouvernement et de hauts responsables.**

# Un douanier tire à Marseille

## La mort était au rendez-vous

Nom : Khanfar

Prénom : Laïd

Date et lieu de naissance : 6 octobre 1962 à Annaba (Algérie)

Non, il ne s'agit pas là de la banale fiche d'entrée sur le territoire français. Non, il ne s'agit pas non plus de la banale fiche de sortie du territoire français. Ce sont là les quelques renseignements qui figurent sur la fiche d'autopsie du jeune homme abattu samedi 19 novembre, en fin de matinée, sur les quais du port de Marseille.

Ce jour-là, à 12 h 30 environ, des centaines de passagers se pressaient comme à l'ordinaire pour accomplir les formalités traditionnelles de police et de douane. Le bateau « El Djezaïr » avait effectué une traversée tranquille et tout le monde ne pensait plus qu'à cet ultime obstacle que constitue ce que l'on appelle ici, en France, les services de l'immigration, entendez par là les agents de la police des frontières et les douaniers...

Il n'y a pas beaucoup de chemin à parcourir du poste 88 où le bateau était amarré aux postes de contrôle. Mais c'est précisément sur ce chemin que deux inspecteurs douaniers effectuaient une ronde, dit-on, de routine ; les matelots d'El Djezaïr venaient de se regrouper pour aller boire un verre à La Joliette ou faire quelques achats. C'est alors que les deux inspecteurs ont « remarqué » un jeune homme qui tentait de se faufiler parmi les membres de l'équipage.

Aussitôt, ils l'ont apostrophé, déclinant leur identité, et interpellé aux fins d'un contrôle en bonne et due forme. C'est alors qu'ils l'emmenaient vers leurs bureaux que le jeune Khanfar, pris de panique, a tenté de leur échapper, en prenant la fuite. Ils se sont donc, disent-ils, lancés à sa poursuite.

Comme ils diront à leurs collègues qui les ont interrogés après le meurtre ils avaient fait les sommations d'usage. Toujours est-il que l'inspecteur douanier Jean Aubert a dégainé son arme et a fait feu sur le jeune homme qui courait devant lui. Stupéfaits, les matelots algériens se sont aussitôt portés au secours de Laïd Khanfar mais ce fut pour constater qu'il venait de mourir...

A vingt et un ans, Laïd Khanfar est donc venu sur les quais de Marseille à la rencontre de son destin. Mais ce fut sans surprise que le meurtrier, Jean Aubert, trente sept ans, conseiller municipal de la

commune d'Allauch, a affirmé aussitôt qu'il avait voulu tirer en l'air, que le coup était parti « accidentellement » et que s'il avait tué, c'était quasiment la faute de sa victime !...

Pourtant, à toutes ces justifications, l'article 56 du Code des douanes apporte une réponse définitive : les agents et inspecteurs des douanes « ont droit au port d'arme et ils peuvent en faire usage lorsque des violences avec voies de fait sont exercées contre eux ou lorsqu'ils sont menacés par des individus armés » sinon ils sont autorisés à s'en servir « lorsqu'ils ne peuvent s'opposer au passage d'une réunion de personnes qui ne s'arrêtent pas aux sommations » qui leur sont adressées.

Selon les témoignages recueillis par la Délégation Régionale de l'Amicale des Algériens en Europe, le douanier Jean Aubert n'a fait aucune sommation, contrairement à ce qu'il affirme. Et même l'aurait-il faite que le Code qui régit sa fonction lui interdit en tout état de cause de faire usage de son arme contre un individu. Au demeurant, on peut se demander en quoi le contrôle de l'immigration clandestine (nouveau cheval de bataille de l'opposition et talon d'Achille de la Majorité) intéressait les deux inspecteurs des douanes alors qu'il existe une police des frontières suffisamment renforcée et équipée pour cela...

Il est intéressant de noter que les douaniers présents, au moment de

Asnières

« Charles Martel »  
revendique

l'incendie criminel  
contre un café maghrébin

Le groupe d'extrême droite « Charles Martel » a encore frappé. Il a revendiqué l'incendie d'origine criminelle qui a ravagé un café maghrébin à Asnières mercredi 23 novembre.

Le sinistre a provoqué d'importants dégâts dans la salle du café et dans l'appartement du patron situé au premier étage de l'établissement.

Un coup de téléphone anonyme parvenait au commissariat de police de la ville revendiquait l'action en indiquant :

« Ici l'association « Charles Martel » on vient de vous faire la démonstration de ce qu'on est capable de faire avec les bougnouls de la place Voltaire ».

l'assassinat, n'ont rien trouvé à déclarer que le soi-disant « passage à travers les quais d'un très grand nombre de clandestins » pendant les constatations d'usage. Une façon comme une autre de dire ou de faire dire « vous voyez ? C'est de la... légitime défense ! ».

Car, au fond, tout le problème est là, de toute évidence. Désormais, quiconque a un démêlé, si peu important soit-il, avec un arabe, un turc ou un noir, peut sortir son fusil. Il peut tuer en arguant de mille excuses et de toute manière la meilleure de ses excuses sera qu'il est chez lui, en France. Face à ses juges et à son jury, tous français également, ce sont là des excuses qui peuvent et qui doivent être recevables...

**EN DANGER  
DE MORT**

Homicide volontaire. C'est le chef d'inculpation que le parquet de Marseille a retenu contre l'inspecteur douanier Jean Aubert et que le juge d'instruction, M. Jean François Roude, lui a signifié. C'est déjà là un fait d'importance même s'il ne rendra pas la vie à la malheureuse victime ou le malheureux Laïd Khanfar à l'affection des siens.

Il suffit de constater les multiples levées de bouclier contre une éventuelle sérénité de la Justice pour comprendre combien est rude et difficile la lutte contre le racisme et la xénophobie dont on ne soulignera jamais assez l'ampleur. Les événements politiques ont sans doute exacerbé la haine des uns et le dépit des autres et c'est pourquoi tous les ennemis traditionnels de l'émancipation des peuples, en général, et de l'Algérie, en particulier, tentent par tous les moyens de saborder le nouveau climat instauré par les rencontres des présidents Chadli et Mitterrand.

Ainsi que l'a dit et écrit Françoise Gaspard, on a beau « être en danger de mort », ici, en France, « quand on a une tête d'arabe, de turc ou de sénégalais », cela n'empêchera pas l'Histoire de s'accomplir comme elle s'est déjà accomplie par le passé malgré les crimes des uns et le fiel des autres.

En attendant, le nombre des jeunes algériens victimes du racisme et de la haine a depuis longtemps franchi le seuil de tolérance et nous ne pouvons qu'attendre de la Justice française qu'elle apporte, et pleinement, la mesure de son indépendance et de sa sérénité. Il est en effet impossible que tous les criminels en puissance trouvent encore dans les verdicts à venir l'occasion de se conforter davantage dans leurs idées. Il est impossible que la Justice ne laisse aux victimes d'autre choix que de penser à une autre justice... A.C.

**le travail et la rigueur  
pour garantir l'avenir**

## Les travailleurs migrants

### Le Parlement européen se réunit avec des associations de travailleurs immigrés

A la demande des députés du groupe communiste et apparentés une réunion s'est tenue au parlement européen à Strasbourg le 17 novembre avec la participation de plusieurs associations (1) de travailleurs immigrés.

Cette réunion présidée par G. Frishmann avait pour but de recueillir l'avis des Associations s'occupant de travailleurs immigrés sur le rapport Nielsen (Mme Tove Nielsen député Libérale suédoise) relatif aux problèmes, des travailleurs migrants. Le rapport en question, présenté devant le parlement européen à 22 heures, suscita parmi les députés ou présidents de groupes de députés présents, des remarques sur l'heure tardive, et le nombre de députés présents. En fait les intervenants ont tenu à relever par là que l'importance accordée à un tel problème n'a pas été prise en considération.

S'agissant du fond, l'intervention des députés de tous les groupes à l'exception de la Grande Bretagne, était favorable au rapport Nielsen.

Un député socialiste belge a crié son indignation devant l'absence de justice à l'égard des immigrés et la montée du racisme et de la xénophobie, phénomène suscité et alimenté souvent par des considérations électorales. Elle a pris pour exemple la situation en France particulièrement les crimes touchant la communauté algérienne.

Le débat s'est poursuivi vers minuit.

Face à cette première initiative du groupe communiste et apparentés d'inviter les Associations d'immigrés, celles-ci n'ont pas manqué de relever l'importance de l'événement et d'en remercier les auteurs.

A signaler qu'en ce qui nous concerne l'Amicale notre représentant est intervenu en faisant un bref exposé sur l'immigration Algérienne, les causes de sa présence en France, les problèmes qu'elle vit, les efforts entrepris par notre pays et enfin le rôle de notre association.

Il est prévu une prochaine rencontre au début de l'année 1984.

(1) ASSOCIATIONS représentées.

- Amicale des Algériens en Europe (A.A.E.)
- Fédération des travailleurs Africains en France (F.E.T.A.F.)
- Association des Originaires du Portugal (A.O.P.)
- Fédération des Associations espagnoles en France (F.A.E.E.F.)
- Coordination Européenne des Associations des Emigrantes en Europe (C.E.A.E.E.)
- Fédération des Associations Départementales pour l'enseignement, la formation des travailleurs immigrés et de leurs familles (A.E.F.T.I.)
- Mouvement contre le racisme et pour l'Amitié des Peuples (M.R.A.P.)
- Association des travailleurs de Turquie en France (A.T.T.F.)

# La marche contre le racisme une profession de foi

Retrouvailles, samedi 3 décembre 1983, place de la Concorde, avec les quarante apôtres de l'anti-racisme qui ont effectué une marche de Marseille à Paris depuis le 15 octobre.

On se souvient que ces quarante jeunes ont décidé, aussitôt après la vague d'attentats meurtriers de cet été, une marche contre le racisme et pour l'égalité afin d'attirer non pas tant l'attention des pouvoirs publics que celle de l'opinion sur les dangers multiples d'une résurgence et d'un développement, sciemment orchestrés, de la xénophobie et de la haine raciale, en France.

A l'origine, Toumi Djaidja, président de « SOS — Avenir Minguettes » dont on se souvient qu'il fut grièvement blessé par un policier le 20 juin 1983, imagina cette marche pour rassembler tous les hommes de bonne volonté et pour dire, tout au long des 900 Km parcourus, le message d'une communauté immigrée maghrébine qui n'en peut plus de tant de haine et de tant d'injustices sociales.

Malgré la mobilisation de milliers de personnes à Lyon (2000 participants), à Grenoble, à Chambéry, à Nancy ou à Strasbourg malgré les messages officiels de soutien des plus hauts responsables français, malgré la présence à leur côté de Georgina-Dufoix, la série noire continue.

Y-a-t-il vraiment une chance pour que cette marche du courage et de l'abnégation parvienne à faire prendre entièrement conscience au plus grand nombre de gens possibles que le Maghrébin est aussi un homme comme tout le monde, avec ses espoirs, ses désillusions, ses chagrins et ses attentes. Y-a-t-il vraiment une chance pour que le message de Mme Georgina Dufoix qui a salué, dans la cité de Neuhoef — la plus déshéritée de la région — cette « démarche non violente » comme « la plus belle riposte contre le racisme »

Les échos du voyage du président Chadli en France n'étaient pas encore dissipés qu'une série de meurtres vient de frapper la communauté algérienne immigrée.

Meurtre de Habib Grimzi, meurtre de Khenfar dans le port de Marseille. Meurtre de Abdelhamid Benabi aux Minguettes (Lyon). Tentatives de meurtre sur deux algériens battus à mort et torturés à Forbach, dans le Nord.

Tout cela en moins d'une semaine ! et toujours les mêmes arguments, les mêmes « excuses » si tant est qu'il puisse exister la moindre excuse pour un crime commis par des gens non pas ivres de vin mais de haine raciale.

Evidemment, dès leur départ de Marseille, les quarante jeunes ont vu s'abattre sur eux toutes les factions, toutes les cohortes de groupuscules plus ou moins soucieux de « récupérer » politiquement l'initiative. Mais grâce à leur maturité, grâce à leur mobilisation surtout, ils ont su déjouer toutes les manœuvres et garder à leur marche son sens le plus vrai et le plus noble, celui d'un acte militant contre l'injustice sociale, l'oppression et le crime.

Le message que leur a adressé

M. François Mitterrand, attentif à leur initiative et au résultat de cette marche, et la présence de Mme Georgina Dufoix à leur côté à Strasbourg sont autant de facteurs qui font que cette profession de foi n'est en rien théorique : elle situe bel et bien le danger de mort qu'il y a, aujourd'hui, à être en France quand on a une tête d'Arabe.

Sans nul doute, il y aura la grande foule place de la Concorde samedi 3 décembre. Il y aura des centaines de journalistes, bon nombre de personnalités et peut-être même les plus hauts responsables de la gauche et du pouvoir, en France. Rien que pour cela, rien que pour le temps que les médias voudront bien consacrer à cet appel dramatique pour une lutte accrue contre le racisme et la xénophobie, cette marche était indispensable...

A.C.

### Les incidents des Minguettes Les policiers ont eu un comportement inadmissible déclare le préfet de police

Des incidents ont eu lieu le 21 novembre dernier aux Minguettes. Ils ont opposé des jeunes du quartier aux CRS, quelques heures après qu'un jeune maghrébin ait été mortellement blessé d'un coup de fusil de chasse.

Le préfet de police de Lyon, M. Bernard Grasset, à fait, à cette occasion, des déclarations que l'on aimerait entendre plus souvent. Dans sa livraison du vendredi 25 novembre, le quotidien Libération les rapporte ainsi :

Mercredi soir, le préfet de police intervenait sur l'antenne de FR3 Rhône-Alpes. Après avoir rappelé le « contexte difficile du travail des forces de police », il a vigoureusement dénoncé « le comportement inadmissible » de la patrouille qui est intervenue dans le fast-food l'« Ami-Burger » aux Minguettes (voir Libération d'hier). Le préfet a précisé que la patrouille « avait élargi son périmètre d'action sans raison, elle est allée dans cet établissement où elle n'avait rien à faire ». Il semble bien en effet que des ordres précis avaient été donnés par le commissariat de Vénissieux : les CRS avaient pour mission de surveiller les abords immédiats de l'immeuble où quelques heures plus tôt, un jeune Maghrébin s'écroulait, mortellement blessé d'un coup de fusil de chasse. Quant au déroulement de l'opération elle-même, les témoignages concordants recueillis sur place et les premiers éléments de l'enquête administrative menée par la suite ont permis au préfet de déclarer : « Leur comportement dans ce bar a été inadmissible pour des fonctionnaires de police. Ceux-ci ne doivent pas se conduire comme les truands et les voyous qu'ils sont censés poursuivre. » Bernard Grasset confirmait qu'il avait demandé l'ouverture d'une enquête de l'Inspection générale des Services.

Bien sûr, les syndicats de police n'ont pas apprécié...

## Les nouvelles données sociales dans les foyers

L'UNAFO (\*) (Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants) a tenu son séminaire annuel les 22 et 23 décembre à Paris. Trois thèmes étaient inscrits au programme : les nouvelles données sociales dans les foyers, l'avenir des foyers et l'harmonisation de la présentation des comptes.

Deux rapports de synthèse ont été élaborés sur les deux premiers thèmes. Leur présentation et le débat qui s'en est suivi font ressortir que la situation actuelle dans les foyers est préoccupante ; la paupérisation de la clientèle, touchée par le chômage dans une proportion de 15 à 20 %, pose des problèmes, notamment aux niveaux de la gestion et du financement des foyers.

Et, comme les aides des pouvoirs publics sont stationnaires ou tendent même à diminuer, il semble que le résident en mesure de payer sera de plus en plus sollicité dans l'avenir. La demande de généralisation de l'APL (aide personnalisée au logement) et l'instauration prochaine d'un nouveau statut sur le logement en foyer — le projet de loi devrait être soumis au parlement l'année prochaine — en sont les instruments.

### LA QUADRATURE DU CERCLE

Le premier rapport sur les nouvelles données sociales dans les foyers fait état

d'un grand nombre de problèmes liés au chômage, au vieillissement des résidents, à la clandestinité, etc. Autant d'éléments, souligne-t-il, qui créent pour les directeurs de foyers une « ambiguïté » entre la position de gestionnaire et celle de travailleur social. Le rapport propose quelques mesures pour l'immédiat, mais sa conclusion ne peut laisser aucun doute sur la gravité de la situation : « Vouloir exercer une mission sociale et répondre aux impératifs de gestion, n'est-ce pas rechercher la quadrature du cercle ? ».

Concernant l'avenir des foyers, le deuxième rapport de synthèse recommande aux associations membres de l'UNAFO de maintenir ce qui existe (un bon niveau d'entretien et conservation de la dimension humaine de la gestion), d'être à l'écoute des besoins (confort...) et d'intégrer la structure du foyer dans le tissu social et local (construire autrement...). Mais, ajoute-t-il, « rien ne peut se faire sans l'accord et l'aide des pou-

voirs publics ». Aussi, le rapport conclut-il : « Les associations mettent toute leur volonté et tout leur dynamisme pour satisfaire tous les besoins qui sont encore importants. Mais, elles demandent des moyens de financement plus adaptés à la situation actuelle ».

Il a d'ailleurs été beaucoup question d'équilibre de budget et de financement durant le débat qui a suivi la présentation des rapports et auquel ont participé plusieurs représentants des pouvoirs publics. L'augmentation des tarifs de loyers pour le 1<sup>er</sup> janvier 1984, le passage à l'APL et le prochain statut juridique des foyers ont été parmi les principaux sujets du débat.

### UNE INSERTION DOULOUREUSE

L'UNAFO a introduit deux demandes auprès des pouvoirs publics pour une augmentation des tarifs de 6,5 % à partir de janvier prochain. Jusqu'ici, il n'y a pas eu encore de réponse et le secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés a conseillé de n'annoncer aucune hausse prévisionnelle pour le moment. Toutefois, la présidente de l'UNAFO, Mme Michelle Monnier, a suggéré aux associations d'étudier les tarifs sur une base probable de 5,5 %.

10 à 15 % des foyers de l'UNAFO appliquent actuellement le système de l'APL et la volonté des pouvoirs publics est ferme pour la généralisation du passage à ce système. Devant cette détermination, plusieurs directeurs de foyers ont émis des réserves quant aux moyens de réaliser ce passage. « Ceux qui ont des revenus corrects ne l'acceptent pas », ont-ils fait remarquer. Il faut dire que pour ceux-ci, l'application de l'APL se traduit par des hausses importantes de loyer.

Les séminaristes ont également fait part de leurs préoccupations devant le projet de loi sur le statut juridique des foyers qui devrait être adopté en 1984. Ce projet, qui alignerait les résidents de foyers sur le statut des locataires, prévoit un conseil d'établissement — ouvert aux gestionnaires, aux élus, aux locataires et à des personnalités extérieures — et un règlement intérieur. Il va aussi, et surtout, se traduire par le paiement distinct d'un loyer, de charges et de prestations, à la place d'une redevance globale. Et il y a fort à parier que le montant du premier sera bien supérieur à celui de la seconde et que les augmentations annuelles seront plus conséquentes.

Toutes ces mesures prévues, disent les pouvoirs publics, s'inscrivent dans le cadre de l'insertion et visent à supprimer le cercle vicieux de la différence. Mais il est à craindre que cette insertion coûte trop cher aux résidents de foyers qui ont justement choisi cette forme de logement pour des raisons d'économie. Il est également à craindre que la mission sociale des foyers cède définitivement le pas devant le souci de rentabilité.

M.A.



(\*) Créée en décembre 1979, l'Union regroupe aujourd'hui 49 associations qui gèrent 307 foyers, soit une capacité d'hébergement de 65 300 lits.

Très attachées à leur mission sociale qui a été la raison même de leur création, les associations-membres de l'U.N.A.F.O. sont souvent polyvalentes : elles gèrent des foyers, des services sociaux et culturels, assurent l'accueil et la formation...

Les formules de foyers sont diverses. Des expériences nouvelles ont été tentées : foyers éclatés, multilocations... Les clientèles elles-mêmes se sont diversifiées.

2300 personnes salariées et des équipes de bénévoles participent à la réalisation des actions engagées par les associations-membres.

Réparties sur toute la France, les associations-membres sont représentées par 18 délégués au conseil d'Administration de l'U.N.A.F.O.

## Un licenciement déguisé

Près de trente travailleurs (23 algériens, 4 marocains, 1 tunisien et 1 portugais) luttent pour faire valoir leurs droits dans un conflit de travail qui les oppose à leur employeur : « l'entreprise FRASCA et Cie ». Cette entreprise, spécialisée dans la pose et l'entretien des voies ferrées, emploie près de 154 travailleurs essentiellement Maghrébins.

Tout a commencé en décembre 1982. Mohamed, Saïd, Kaddour... racontent : « lors d'une réunion avec les délégués du personnel et de l'entreprise, on nous a dit qu'on nous mettait au chômage pour 15 jours, du 25 décembre 1982 au 4 janvier 1983. On nous a expliqué cette décision par le manque de travail. Après cette période d'arrêt de travail on nous a dit qu'on était au chômage partiel toujours pour la même raison. On a attendu. Au mois de mars, au cours d'une réunion on nous a encore précisé qu'il n'y avait toujours pas de travail et que celui qui voulait partir le pouvait : « On vous met au chômage et allez voir l'ANPE ».

### ACCEPTER OU REFUSER

A la suite de cette réunion les trente travailleurs se sont inscrits au chômage partiel en attendant. Dans le même temps, ils ont porté leur affaire devant le conseil des Prud'hommes ; celui-ci, dans son jugement du 10 octobre 1983, a pris acte de la suspension provisoire du contrat de travail liant l'entreprise FRASCA et ces travailleurs, pour préciser : « que les salariés (indemnisés par ailleurs par l'Assedic) avait le choix d'accepter ou de refuser, qu'en acceptant

cette situation jusqu'à la date de l'audience du bureau du jugement où ils ont formé une demande de constatation de rupture, à titre subsidiaire, ils ont renoncé ipso facto, au paiement de leurs salaires. Qu'ils doivent donc être déboutés de leur demande principale en paiement de salaires qui ne saurait se cumuler avec les prestations de l'Assedic ». Le jugement rendu « ordonne la remise d'une lettre de licenciement pour cause économique et le versement des indemnités légales de rupture ».

### MANOEUVRES ET PRESSIONS

A ce jour, les travailleurs au chômage partiel attendent des éclaircissements sur le conflit de l'emploi qui les oppose à l'entreprise FRASCA. Ils ne perçoivent actuellement que les allocations de base versées par les Assedic d'un montant moyen de 2 000 F. Ils sont décidés à recouvrer leurs droits même si l'entreprise FRASCA a pris certaines précautions en visant directement les 9 délégués du personnel dont le licenciement a, du reste, été refusé le 26 août dernier par l'inspecteur du travail (Ministère des transports). En effet, parmi les trente travailleurs au chômage partiel, se trouvent la totalité des délégués du personnel du premier collègue (neuf travailleurs-délégués).

En dépit des manœuvres et pressions utilisées par l'entreprise FRASCA pour réduire sa main-d'œuvre à peu de frais, les travailleurs concernés par le chômage partiel sont décidés à poursuivre leur lutte pour faire valoir leurs droits.

F.B.

Monsieur,

**ENTREPRISE FRASCA & C<sup>IE</sup>**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 200 000 FRANCS

Par suite d'une réduction des activités de notre Entreprise, vous vous trouvez en arrêt de travail depuis le :

La prise en charge par l'Entreprise de l'indemnisation de chômage partiel s'achevant le : vous êtes prié pour pouvoir bénéficier des allocations de chômage après cette date, de bien vouloir vous faire inscrire comme demandeur d'emploi à l'A.N.P.E. de votre lieu de résidence, muni de l'attestation ci-jointe.

En l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos très empressées salutations.

J.P. CAILLET

## Indignation des enseignants français du secondaire

Après les agressions racistes de ces derniers jours contre nos ressortissants en France, de nombreux messages ont été adressés à M. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale des Algériens en Europe.

Ainsi le Syndicat national des enseignants du second degré de la F.E.N. lui a adressé une lettre signée de MM. Gérard Alaphilippe et Albert Daum, respectivement secrétaire général et secrétaire national du SNES ;

Monsieur le Président,

« Nous tenons à vous exprimer notre indignation à la suite des agressions racistes récentes contre des Maghrébins, notamment, l'assassinat d'un jeune algérien dans un train dans la nuit du 14 au 15 novembre 1983.

« Au nom des 80 000 adhérents de notre syndicat, nous exprimons à nouveau notre condamnation des violences racistes en France. Nous sommes préoccupés par le climat raciste développé en France par certaines forces politiques et sociales.

Nous continuons à avoir le souci de voir se développer dans les établissements d'enseignement une éducation aux droits humains. Le respect de la personnalité, de la culture de chacun est un facteur d'enrichissement pour tous ».

Rappelant que le conseil national du SNES a adopté le 21 septembre 1983 une motion soulignant la « gravité des problèmes posés » par l'élection à Dreux de « dirigeants avoués du fascisme » avec « la complicité des partis de droite », la motion ajoute notamment « combattre le racisme et les conséquences de la scandaleuse politique de l'immigration instaurée pour son profit par le patronat depuis trente ans sont d'impérieuses nécessités ; il faut, en particulier, poursuivre la réflexion avec l'ensemble des forces démocratiques pour de nouveaux droits aux travailleurs immigrés dans tous les domaines.

Quant à la C.F.D.T. qui dit « Non à la

passivité et à l'indifférence », elle a écrit à M. Souici, sous la signature de M. Albert Mercier, secrétaire national :

« C'est avec une profonde émotion que nous avons appris mardi le meurtre de Habib Grimzi, alors qu'avec Edmond Maire, nous participions à la marche pour l'égalité et contre le racisme pour témoigner de la volonté de la CFDT d'appuyer ceux qui proposent de vivre ensemble Français et immigrés.

« C'est pourquoi nous te demandons de bien vouloir transmettre à la famille de Habib Grimzi les témoignages de toute notre sympathie attristée à l'occasion de la peine qui les accable.

« Il appartiendra, certes, à la justice de sanctionner les coupables avec la sévérité qu'il convient. Mais, pour notre part, nous ne pouvons ignorer les risques que se renouvellent de semblables agressions dont sont victimes, en premier lieu, les communautés maghrébines, et algériennes en particulier, si nous n'arrivons pas à empêcher que l'opinion publique s'installe dans la passivité ou l'indifférence, et que de tels actes racistes et xénophobes se banalisent.

Il nous paraît nécessaire qu'au-delà d'une indignation légitime, chacun d'entre nous, là où il vit, travaille à faire prendre conscience de la réalité multietnique de la société française et que la seule voie pour faire reculer le racisme est de favoriser l'égalité des droits dans tous les domaines de la vie quotidienne. C'est, croyons-nous, ainsi que se réalisera l'insertion acceptée des communautés immigrées dans une société française au bénéfice de tous... »

### Avis de recherche

M. Mekki Boumediene recherche sa mère, Djillali Merzoug Aïcha, née à Bensekrane en 1940.

Cette dernière a quitté le pays en 1958 avec son deuxième mari, Kadi Kouider, pour se rendre en Meurthe-et-Moselle, et depuis elle n'a plus donné signe de vie à son unique fils.

Toutes personnes l'ayant connue, ou susceptible de fournir des renseignements la concernant est priée de contacter son frère :

M. Mekki Boumediene  
C.F.A.T. Tlemcen  
Algérie.

Ameziane Mohamed, recherche son frère Ameziane Amar né le 11 mars 1937, à Makouda, Wilaya de Tizi Ouzou, qui n'a pas donné signe de vie depuis 1955.

Aux dernières nouvelles, l'intéressé relevait de la Caisse de Sécurité sociale de Courbevoie, Hauts-de-Seine, lieu de sa résidence pour la période de 1955 à fin 1961.

Toute personne l'ayant connu ou susceptible de fournir des renseignements le concernant, est priée de contacter son frère :

Amziane Mohamed  
70, Bd Colonel Bougara  
El-Biar - Alger.

Alès :

### Un Algérien assassiné

Ahmed Benkerrache, 22 ans, demeurant à St-Martin-de-Valgalmieu (banlieue d'Alès, dans le Gard) a été assassiné dimanche 27 novembre à 5 h 30 du matin par balle. On ignore les circonstances du drame. Une enquête est en cours.

Affaire à suivre...

## REGION DU CENTRE

### Rénovation des structures

Dans le cadre de la rénovation des structures, pour l'année 1984, des assemblées électives à la base ont eu lieu partout dans la région.

Ont été élus : 5 comités de section, 79 bureaux de section, dont 21 bureaux de jeunes et 4 bureaux de femmes, 48 comités locaux et 91 bureaux locaux.

De son côté, l'assemblée départementale d'Oyonnax a élu son comité départemental composé de militants bénévoles. De même, les assemblées départementales de Villeurbanne et de Gap ont également élu leurs comités départementaux respectifs.

Assemblées électives des délégués au Congrès :

Des assemblées électives des délégués au V<sup>e</sup> Congrès du Parti FLN se sont réunies les 12 et 13 novembre 1983 à Lyon, Grenoble, Genève, Clermont-Ferrand et St-Etienne.

Ont été élus :

A Lyon : Mlle Benfrih — MM. Ounnas, Bouzidi et Zerguine ;

A Grenoble : MM. Manaa, Laouar et Selli ;

A Saint-Etienne : MM. Salmi et Fourou ;

A Clermont-Ferrand : MM. Ladjissi et Khoudri

A Genève : M. Chérif.

### Commémoration de la journée du 1<sup>er</sup> novembre

La communauté Algérienne de Grenoble a célébré le 29 anniversaire de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 dans l'enthousiasme général, en présence de MM. Manaa, responsable de la circonscription, Mohktar Laouar (Organisation nationale des Moudjahidines), Kaci, représentant le consul d'Algérie, Derbal, Abdi et Abdelghani.

Après une minute de silence, à la mémoire de nos martyrs, MM. Laouar et Abdelghani ont retracé l'histoire de notre révolution devant une salle comble.

Une collation a été offerte à cette occasion à toute l'assistance. Les jeunes du groupe folklorique

de l'Amicale de Grenoble ont animé la journée par des chants et de la musique. Leur participation fut bien appréciée par l'assistance. La journée se termina dans l'enthousiasme général.

### Animation culturelle

Dans le cadre de la fête des associations, le comité départemental de la Haute-Savoie a participé à deux manifestations culturelles, à Annemasse et Thonon-les-Bains, en organisant des expositions artisanales et en projetant des films.

Dans le département de Firminy, la section des femmes algériennes de la Ricamarie a organisé une rencontre-débat avec les femmes françaises de cette ville sur le thème « la place de la femme algérienne au sein de la société du pays d'accueil, ses traditions, ses us et coutumes ».

De son côté, le département de Saint-Chamond, circonscription de la Loire, a organisé, du 24 au 30 octobre 1983, une semaine culturelle qui a revêtu une importance particulière et attiré toute l'attention des élus locaux et des conseillers municipaux.

Au programme :

— une riche exposition artisanale : poteries, bijoux, tapis et habits traditionnels.

— une documentation sur l'Algérie : livres et prospectus.

— la projection de quatre films : « Omar Gatlato », « Leila et les autres », « Les vacances de l'inspecteur Tahar » et « L'enfant prodige ».

— deux orchestres de jeunes de l'Amicale : Night Ghift et Nedjma ont animé deux soirées.

— et, pour terminer cette semaine, un couscous géant pour près de 150 personnes.

Ont assisté à cette petite fête de clôture : les membres de notre consulat à Saint-Etienne, le premier adjoint au maire de Saint-Chamond, des conseillers municipaux, des responsables de plusieurs associations et les membres de notre communauté. ■

## REGION OUEST

### Renouvellement des instances à Melun

Dans le cadre du renouvellement des instances de la circonscription de Melun, le comité départemental de cette ville a procédé aux élections des comités locaux qui, à leur tour, ont élu les membres de leurs bureaux.

Un grand nombre de militants, en majorité des jeunes et des femmes, ont participé aux élections. Celles-ci se sont poursuivies du 15 octobre au 9 novembre dans les localités de Montereau, Dammarie-les-Lys et Melun. Elles se sont déroulées dans de bonnes conditions et en toute démocratie.

Composition des nouveaux bureaux

**Montereau :**

MM. Abdelbaki Ouzaa (coordinateur)

— Brahim Allam (chargé des Affaires Administratives)

— Bachir Mizane (chargé des Relations et de l'Information)

— Laïd Mizane (chargé des Affaires Culturelles)

— Ahmed Fellah (chargé des Activités de la Jeunesse)

**Dammarie-les-Lys :**

MM. Abdelhak Allouche (coordinateur)

— Ahmed Oualmi (chargé des Affaires Administratives)

— Saïfi Boughalem (chargé des Affaires Culturelles)

— Abdelaziz Dehimi (chargé des Relations et de l'Information)

— Ali Benfrid (chargé des Activités de la Jeunesse).

**Melun :**

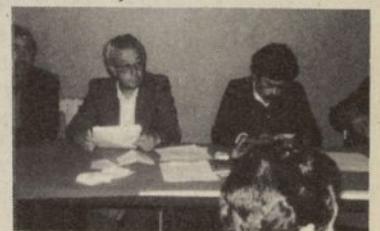
MM. Mohammed Zemouri (coordinateur)

— Salah Boutarfa (chargé des Affaires Administratives)

— Larbi Bouazza (chargé des Affaires Culturelles)

— Abdelkrim Bouchareb (chargé des Relations et de l'Information)

— Ahmed Bensouna (chargé des Activités de la Jeunesse).



### PUBLICITÉ

## TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

L'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits (Ministère de l'Energie et des Industries Pétrochimiques) recrute pour ses ateliers à Hassi Messaoud :

### 1°) MOTORISTES DIESEL (TRACTION) :

Formation : CAP mécanique auto diesel ou motoriste diesel. Expérience dans la filière 5 ans.

### 2°) ELECTRICIENS AUTO :

Formation : CAP électricien auto. Expérience dans la filière 5 ans.

### 3°) MECANICIENS HYDRAULIENS :

Formation : CAP mécanicien hydraulicien sur engin levage et manutention. Expérience dans la filière (levage manutention) 5 ans.

### 4°) TOLERIE ET PEINTURE :

Formation : CAP tolier peintre. Expérience dans la filière 5 ans.

### 5°) TOURNEURS :

Formation : CAP mécanique générale. Expérience sur Tour (fabrication) 5 ans.

### 6°) FRAISEURS :

Formation : CAP mécanique générale. Expérience dans la filière 5 ans (sur fraiseuse).

### 7°) MOTORISTES DIESEL INDUSTRIEL :

Formation : CAP motoriste diesel. Expérience 5 ans dans la filière (diesel industriel).

• Les candidats retenus seront logés dans des logements décentés à Hassi Messaoud en célibataires ou en familles, des conditions avantageuses de salaires sont proposées, des postes et promotions sont réservés aux techniciens motivés et qui affichent de l'intérêt à leur tâche.

Prière d'adresser les candidatures à l'AMBASSADE D'ALGERIE — Service Social — 40, rue Boileau 75016 PARIS — Tél. : 651.77.77.



## REGION DU SUD

### Election des délégués au V<sup>e</sup> Congrès



Dans le cadre de la préparation du V<sup>e</sup> Congrès du F.L.N., la région du Sud a tenu plusieurs assemblées de militants pour élire les

assistants de notre région à ce congrès. Elles ont eu lieu le 11.11.83 à Toulon (Côte d'Azur); le 11.11.83 à Perpignan; le 12.11.83 à Montpellier; le 13.11.83 à Toulouse; le 13.11.83 à Bordeaux et le 13.11.83 à Marseille.

Le responsable régional et son adjoint se sont répartis les tâches pour assister à chaque élection, M. Adou assistait aux élections de circonscriptions de Marseille (5 délégués) la Côte d'Azur (2 délégués)

Dans le cadre de l'action des relations extérieures, la délégation départementale de Toulon a entrepris d'importantes rencontres avec les différents organismes officiels du pays d'accueil, notamment en direction des structures socio-culturelles ayant pour mission la prise en charge des communautés immigrées.

C'est ainsi que le 5 et 6 novembre 83 deux journées associatives organisées par la municipalité de Toulon se sont déroulées à la Foire Internationale de cette ville.

Parmi les 240 associations présentes se trouvait également la délégation départementale de l'Amicale des Algériens en Europe, du Var.

A cette occasion, elle a présenté au public un stand et plusieurs panneaux d'affichage pour exprimer les conditions de vie et de travail de nos ressortissants aux nombreuses personnalités dont Monsieur le Maire, venu spécialement pour s'informer des réalités spécifiques aux travailleurs algériens.

Notre M. Arrecks, Maire de Toulon passant au stand de l'Amicale.



• UNE MOSQUEE A LYON, ainsi en a décidé le conseil municipal de la ville.

Financé par l'Arabie Saoudite et certains pays du Golfe ce lieu de culte est situé dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement.

Il s'implantera sur un terrain de 8 000 m<sup>2</sup> de surface et comprendra, outre une salle de prière, un complexe culturel. Une conseil-

lère municipale, député du PS du Rhône, a émis une protestation et demandé « une consultation de la population du VIII<sup>e</sup> arrondissement par tous les moyens ».

Réponse du premier adjoint « on ne se réfugie pas derrière des consultations de certains quartiers car il est des sujets sur lesquels une société signifie sa noblesse et sa hauteur, et la mosquée est de ceux-là ».

Sonacotra de la Verrière, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis (France), n'a pas donné signe de vie à sa famille depuis de longs mois.

Prière de transmettre tout renseignement le concernant à son frère Mokhtar.

#### Message :

M. Boubekour Amar est prié de donner de ses nouvelles à son frère, M. Boubekour Mokhtar, demeurant à Abdelmalek Ramdane wilaya de Mostaganem.

M. Boubekour Amar, qui habitait au foyer-hôtel

et Montpellier (1 délégué). M. Zekri a participé aux élections des délégués des circonscriptions de Perpignan (1 délégué), de Toulouse (1 délégué) et de Bordeaux (1 délégué).

Les consuls d'Algérie à Marseille, Montpellier, Perpignan et Bordeaux ont également participé aux élections en qualité de membres des bureaux de votes.

Au cours de ces assemblées MM. Adou et Zekri ont expliqué aux participants l'importance qu'accorde la direction politique nationale à la tenue du V<sup>e</sup> Congrès du F.L.N. qui aura lieu du 19 au 22 décembre 83.

Ils ont également expliqué en détail les principes démocratiques de l'élection des délégués de l'A.A.E. qui iront représenter, à ce

V<sup>e</sup> Congrès, la communauté algérienne vivant en France, conformément aux critères définis par la circulaire du Bureau Exécutif.

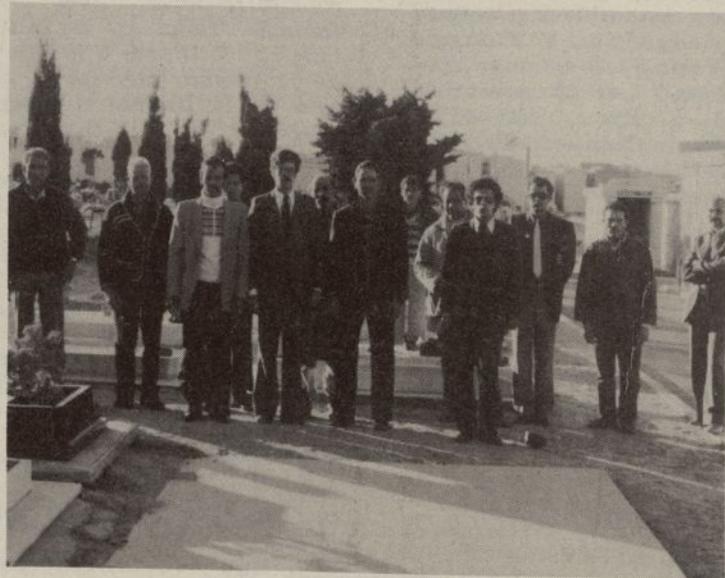
A cet effet, il a été procédé à la mise en place des commissions de candidatures, lesquelles n'ont constatées aucune anomalie quant à la constitution des dossiers.

Le vote a été effectué à bulletin secret.

Les résultats des élections ont été assez représentatif de la composante sociologique de l'émigration :

- 2 délégués de circonscription ;
- 6 délégués départementaux ;
- 1 femme ;
- 1 jeune ;
- 1 ancien moudjahid.

Soit une moyenne d'âge de 37 ans.



Le 1<sup>er</sup> Novembre 83 a été marqué au siège de l'Amicale des Algériens en Europe à Perpignan par un grand rassemblement d'Algériens pour commémorer le 29<sup>e</sup> anniversaire historique de la Révolution.

La cérémonie a été marquée par une minute de silence, l'hymne national « Kassaman », puis une prise de parole par le responsable départemental, Hamel-Derrouiche et un débat.

Enfin, tous les frères présents se sont déplacés avec la délégation au cimetière, dans le carré musulman, pour y déposer une gerbe de fleurs, faire la prière sur place et lire quelques versets du Coran à la mémoire des martyrs.

### Bon à savoir

#### Forfait hospitalier dans le cadre des accords bilatéraux

Les bénéficiaires d'une convention bi ou multilatérale de Sécurité sociale doivent, en cas d'admission dans un établissement hospitalier public ou privé, comme les assurés français, supporter la charge du forfait journalier, sauf s'ils appartiennent à une catégorie de malade exemptée par la loi.

Cette obligation s'impose également aux assurés du régime algérien autorisés à venir se faire soigner en France, ainsi qu'aux assurés du régime gabonais, malades en France. Le règlement du forfait devant être effectué avant l'entrée à l'hôpital, les institutions étrangères devront prendre les mesures utiles pour permettre le versement effectif de celui-ci par leurs assurés.

(Sources : Liaisons sociales du 8.11.83)

## La remise de la légion d'honneur à Mme Audin

# Le fantôme d'un jeune professeur de maths

Ce fut une cérémonie bien simple. Mercredi 24 novembre, salle Jean Vilar à Argenteuil, le général de Bollardière remettait la croix de chevalier de la légion d'honneur à Mme Josette Audin. Au titre de son activité de militante du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et à la demande de M. Bérégovoy, ministre de la solidarité. Une cérémonie bien simple mais combien émouvante. Poignante même. C'est qu'une ombre planait et s'imposait à tout le monde : le fantôme d'un jeune homme de 25 ans arrêté par les parachutistes en 1957, torturé au centre d'El-Biar et assassiné par ces mêmes paras ; Maurice Audin un de ces Français d'Algérie qui ont payé de leur vie leur engagement, aux côtés du peuple algérien, pour l'indépendance de l'Algérie.

Indépendant, notre pays a donné son nom à l'une des grandes places du centre d'Alger, celle des anciennes facultés où Maurice Audin enseignait les mathématiques. Il l'a fait pas seulement pour le soutien qu'il avait apporté à la révolution mais aussi parce que son assassinat a contraint une partie de l'opinion française à se pencher sur les pratiques du lobby de l'armée française en Algérie, notamment les tortures systématiques généralisées à tout le pays.

A l'époque, Pierre Vidal-Naquet, au terme d'une longue enquête sur ce qu'on appelait l'« affaire Audin », écrivit un ouvrage qui fit grand bruit en dépit de la censure et des menaces. Un coin du voile était levé. Seulement un coin, hélas, et les bouchers continueront leur œuvre jusqu'après 1962. Et l'armée aura gain de cause : Maurice Audin sera oublié.

Est-ce par crainte de rencontrer le fantôme de cet homme qui n'a jamais eu de tombe, que ceux qui venaient de recevoir le président Chadli Bendjedid en grande pompe, se sont contentés d'envoyer des télégrammes de félicitations ?

Tous ceux qui ont eu le courage de regarder cette histoire (est-ce un hasard s'il s'agit précisément de ceux qui sont totalement engagés dans la lutte contre le racisme : le général de Bollardière, M. Albert



Maamar BOUKERROU

Levy, président du MRAP, le député maire d'Argenteuil ?) étaient là.

Et ils ont remis les choses à leur place, à l'instar de Mme Audin qui déclara « Il y a d'autres militants du MRAP qui méritent mieux que moi cette décoration ». La croix de chevalier de la légion d'honneur récompensait également l'engagement passé de Mme Audin.

Le petit peuple d'Argenteuil, lui, n'a pas eu les scrupules des « grands », il est venu en masse. Tous les amis de cette petite femme au sourire si triste, et puis d'autres, surtout des personnes d'un certain âge, ceux qui ont vécu la guerre d'Algérie. Et puis un certain nombre de militants et de responsables de l'Amicale des Algériens en Europe, dont M. Saïd Chergui, responsable des relations extérieures, représentant le président de l'AAE, en voyage, et le parti du FLN.

Ils étaient combien ? 200, 300 ? difficile à dire mais la salle était pleine et c'est avec recueillement et émotion qu'ils écouteront M. Albert Lévy rappeler ce que fut le sort de Maurice Audin, puis Mme Audin parler de son mari d'une voix étouffée par l'émotion.

Une cérémonie simple qui se poursuit par un buffet autour duquel on pouvait reconnaître beaucoup de ceux qui, tel Henri Alleg, ont souffert dans leur chair de la toute puissance du lobby de l'armée française en Algérie.

## L'« affaire Audin » : ceux qui se souviennent...

*A l'occasion de la remise de la légion d'honneur à Mme Josette Audin, M. Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), a prononcé un discours. En raison de sa rigueur historique et de ses qualités littéraires et humaines, cette allocution constitue une pièce à mettre au dossier de l'écriture de l'histoire. C'est pourquoi nous en reproduisons de larges extraits.*

... Chacun est bien conscient que l'hommage rendu aujourd'hui à Josette Audin a, pour fondement, plus encore que ses activités présentes, le drame qu'elle a vécu avec un courage exemplaire pendant la guerre d'Algérie, et que cet hommage va tout autant à son époux, Maurice Audin, dont le nom, à lui seul, symbolise la droiture et la lucidité, l'esprit de justice et de fraternité humaine, l'héroïsme, en un temps où ces vertus cardinales conduisaient à la torture et à la mort.

Membres du Parti Com-



Maamar BOUKERROU

muniste Algérien, Maurice et Josette Audin partageaient depuis de longues années la lutte du peuple algérien contre l'oppression coloniale.

Lorsque Maurice Audin est arrêté à leur domicile, sans mandat, dans la soirée du 11 juin 1957, par des parachutistes, il a 25 ans. Brillant mathématicien, il est assistant d'analyse supérieure à la Faculté des Sciences d'Alger et achève sa thèse de doctorat.

A cet instant, le destin frappe une famille heureuse, brise à jamais son avenir. Neuf jours après, Maurice Audin périt au Centre d'El

Biar sous les sévices des bourreaux en uniforme, dont Henri Alleg — arrêté un jour après lui — a décrit dans « La Question » la cruauté et l'acharnement.

Josette Audin a 26 ans. Née dans le quartier populaire de Bab el Oued, elle a fait, elle aussi, des études de mathématiques, et c'est à la Faculté qu'elle a rencontré son mari. Elle est professeur depuis 1955.

En juin 1957, quand le malheur s'abat sur eux, ils ont une fille, Michèle, 4 ans et demi, et deux garçons : Louis, 20 mois à peine, et Pierre qui n'a que 6 semaines. Journées terribles. On peut les imaginer à travers le livre remarquable de Pierre Vidal-Naquet sur l'Affaire Audin, paru aux Editions de Minuit dès le printemps 1958 — quatre-vingt pages irréfutables et jamais contestées — qui reconstituent en une enquête minutieuse le film accablé de ce cauchemar.

Ce sont d'abord pour Josette Audin les quatre jours d'immobilisation dans son logement, sous la surveillance de l'armée, sans aucune nouvelle, sans possibilité de communiquer avec l'extérieur.

C'est ensuite la course aux informations, les démarches innombrables, face aux tergiversations, aux fausses promesses et aux faux-semblants d'interlocuteurs gênés ou cyniques.

Ce sont aussi les allusions grossières des paras revenus chez leur victime et parlant d'elle au passé.

C'est l'alternance précipitée de l'angoisse et de l'espoir. La presse annonce l'assignation à résidence du jeune professeur alors qu'il a déjà succombé. Un colonel, après le crime, affirme qu'il donnera bientôt une « nouvelle rassurante » ; et à la date fixée, le 1<sup>er</sup> juillet, son adjoint fait état de la prétendue évasion de Maurice Audin, opération fictive, pleine de contradictions, maladroitement mise en scène après coup, par des officiers de l'armée française pour couvrir les assassins.

Faisant de sa douleur une arme, Josette Audin lutte pour savoir, puis pour faire connaître la vérité. Elle n'est pas seule. Si le milieu européen, dressé par 130 ans de colonialisme contre le peuple algérien, ne lui est guère favorable dans son ensemble, il se trouve pourtant des collègues pour lui apporter aide et réconfort.

Avec ses avocats, Mes Jules Borker et Pierre Braun, elle dépose une plainte pour homicide. le 4 juillet. Le président de la République est alerté. La Commission de sauvegarde des droits et des libertés, créée quelques semaines plus tôt pour répondre aux protestations que soulèvent les nombreuses exactions déjà perpétrées, se livre à une

investigation approfondie. L'un de ses membres, Me Maurice Garçon, déclare en septembre : « Il ressort de l'examen des pièces un malaise incontestable ».

Le 2 décembre, la soutenance de la thèse de Maurice Audin, en son absence, à la Sorbonne, donne lieu à une impressionnante manifestation de l'Université française.

### CONTRE L'ARBITRAIRE ET LE MENSONGE

De cette campagne, Josette Audin est l'âme. Elle poursuit, elle amplifie le combat de Maurice Audin.

L'Affaire Audin sera l'un des éléments parmi beaucoup d'autres de la mobilisation de la conscience française contre l'arbitraire et le mensonge organisé, pour la justice, la démocratie et la paix, pendant les quelque huit années qu'a duré la guerre d'Algérie.

Dans un article de janvier 1958, le professeur Laurent Schwartz, président du Comité Maurice Audin, comparait l'Affaire Audin à l'Affaire Dreyfus.

En indiquant à juste titre qu'en 1957, il ne s'agissait pas d'un seul homme innocent bafoué, mais de centaines, de milliers d'hommes — de tout un peuple, dirons-nous — auquel une répression féroce allait coûter plus d'un million de morts.

Et c'est à cette dimension multipliée que se situe, pendant la guerre d'Algérie, l'action de tous ceux qui ont lutté pied à pied, face à une conception, tout aussi inacceptable qu'au temps de l'Affaire Dreyfus, de la raison d'Etat.

Sans distinctions ni hiérarchie aucune, le Mrap, aujourd'hui comme hier, salue les intellectuels prestigieux qui ont défendu fermement les

principes démocratiques et humains quotidiennement violés...

Et, dans l'armée, les jeunes du contingent qui résistèrent aux généraux putschistes ainsi que ceux qui refusèrent de prendre part aux opérations répressives, aussi bien que les officiers supérieurs dont le plus éminent fut le général Jacques de Bollardière, compagnon de la Libération et Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Puisque c'est ce dernier qui va tout à l'heure décorer Josette Audin, permettez-moi de rappeler la lettre par laquelle il demandait à être relevé de son commandement, où il mettait en garde contre — je cite — « l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui, seules, ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre armée ».

C'était à l'époque de l'Affaire Audin. Cet acte retentissant valut au général de Bollardière 60 jours de forteresse, puis l'exil dans un lointain pays africain. Deux ans après, il démissionnait de l'armée. Il s'est distingué depuis dans l'action contre les armes nucléaires et en faveur de la paix. Il est membre du Comité d'Honneur du Mrap.

Ces faits, ces citations, dont il faudrait étendre encore longuement le rappel, je les ai retrouvés, ces jours derniers, en parcourant la collection de « Droit et Liberté », qui était à l'époque — « Différences » n'existant pas encore — l'unique porte-parole de notre Mouvement...

### INTERROGATIONS

...Mais il est vrai que quelques interrogations demeurent

sur le sens et la portée de cette dernière décision. S'il va de soi que le passé a été pris en compte, il aurait mieux valu que cela fût dit explicitement.

D'autant plus que l'amnistie générale proclamée dès la fin de la guerre d'Algérie laisse subsister une compréhensible amertume. En voulant tout effacer de cette époque douloureuse, on a en somme pardonné à la fois aux criminels leurs forfaits et à leurs adversaires (internés, torturés, assassinés)... d'en avoir été les victimes.

Cela s'est traduit pour les uns par des promotions, des médailles, des reconstitutions de carrières, sans le moindre aveu de culpabilité, sans un regret ni un remords, sans la moindre condamnation officielle, fût-elle morale. Et pour Maurice Audin, pas un mot, pas même une tombe.

Maurice Audin n'ayant été ni jugé ni condamné, il ne peut être réhabilité. Une mesure administrative, pourtant, que nous espérons très prochaine et clairement formulée, doit reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans sa disparition. Nous formons le vœu fervent qu'à cette occasion un geste supplémentaire ait lieu pour honorer publiquement sa mémoire.

Cependant, nous savons apprécier l'évolution dont témoigne la décoration de Josette Audin. Nous voulons y voir la promesse d'un avenir où la vérité historique sera totalement et correctement assumée.

A Alger, la place où s'élève la Faculté des Sciences porte le nom de Maurice Audin. Il y a quelques semaines, fait sans précédent, le président de la République algérienne, M. Chadli Bendjedid, était accueilli par le Président français avec tous les honneurs dus à son rang, dans un climat chaleureux, sous le signe du respect mutuel. Les propos tenus de part et d'autre, les gestes accomplis, les accords conclus ouvrent la perspective de relations fructueuses entre les deux peuples, et d'une meilleure compréhension entre les communautés qui cohabitent en France.

Il a fallu beaucoup de temps pour en arriver là. Il en faudra encore pour qu'on puisse dire sans réserve : « La vérité est reconnue. Justice est faite ».

Par-delà les difficultés, les inquiétudes, les provocations toujours possibles, c'est dans de tels événements que s'affirme la victoire de Maurice Audin, des martyrs de toutes origines qui ont voulu cela, parce que, parmi les premiers, ils voyaient clair, parce qu'ils étaient, tout simplement, humains.

Nous mesurons mieux aujourd'hui la portée de leur sacrifice, en même temps que le chemin qui reste à parcourir pour lui donner sa pleine valeur...

Mme Josette Audin et M. Saïd Cherghi, représentant l'AAE



Maamar BOUKERROU



## Un entretien avec Farid Oujdi chanteur populaire d'« andalouse »

### Entre les fastes de Gharnata et le volant d'un taxi

par Meziane ABTOU

C'était l'autre samedi. On nous avait appris que Farid Oujdi allait chanter, pour quelques amis, au « Rendez-vous des artistes », rue des Moines dans le dix-septième arrondissement de Paris. Si on voulait le rencontrer...

Cela ne me disait trop rien. Que leurs propriétaires ne m'en veuillent pas, mais certains des bistrotiers où nos chanteurs émigrés sont contraints de se produire n'ont rien d'attrayant.

Quant à la musique andalouse, j'aime bien. Mais à petites doses ; très petites doses. Sans doute la conséquence d'une « indigestion » vieille d'une quinzaine d'années : j'avais assisté au premier festival de la musique andalouse à la fin des années 1960. Un souvenir cuisant.

Ce qui m'a décidé, c'est la réflexion d'un jeune chanteur : « Farid Oujdi ? Ça vaut vraiment le coup. C'est un artiste, lui. Un vrai ! Pas un marchand de chansons ».

Le plus bel hommage qu'on peut rendre dans ce milieu où le coup de griffe est plus de règle que le compliment.

J'y suis donc allé. Par curiosité. Je ne le regrette pas. Pour plusieurs raisons.

Le « Rendez-vous des artistes » d'abord. En français « branché », on dirait « c'est chouette » ou « c'est super ». Ici, on fait dans

le confort chaud. Un cadre qui séduit : porte à ferrures style espagnol, plafonds voutés comme une église gothique, un immense comptoir et lumière tamisée, juste ce qu'il faut.

Ensuite Farid Oujdi. Mais avant de parler de lui, un mot sur les présents. On nous a assuré qu'aucun artiste algérien de renom, de passage à Paris, ne manque d'aller faire une visite au « Rendez-vous »... et de laisser une photo. Le panneau qui trône derrière le comptoir est un un « trombinoscope » fidèle de la chanson et des musiques algériennes. Ce soir-là, il y avait aussi, mais en chair et en os, Abdelkader Chaou, Djerari, un chanteur tunisien, et quelques autres.

Taille moyenne, bien bâti, cheveux grisonnants et lunettes à monture, Farid n'a pas le « look » artiste d'aujourd'hui. Il ferait plutôt fonctionnaire, haut fonctionnaire.

Un peu timide, Farid ? Peut-être. En tout cas, il parle posément, presque à l'économie. Jamais un mot de trop. Et surtout pas de verbiage. Autre caractéristique : il n'aime pas parler de lui-même. Il ne nous dira pas, par exemple, qu'il avait été surnommé le « rossignol algérien ».

Par contre, il est intarissable sur l'histoire

et les spécificités de la musique andalouse, l'andalous (prononcez l'andalouse avec un e muet).

Il nous en régalerait pendant une heure. Mi en français, mi dans ce parler algérois à l'accent chatoyant et pleins d'expressions aujourd'hui presque oubliés. De la musique sur la musique.

Et puis Farid accorda son mandole. L'enchantement. Un mandole, un derbouka et la voix du « rossignol algérien ». A nous Gharnata (Grenade), Ch'billia (Séville) et Tolleitla (Tolède).

Avec leurs fastes et leur douceur de vivre. Il aura suffi de quelques notes précises qui vont former des entrelacs d'arabesques pour faire pénétrer dans ce petit coin de Paris grelottant, l'air chaud et embaumé de l'Andalousie, la volupté d'une civilisation qui avait fondu les apports de l'Asie et de l'Afrique du nord pour en faire quelque chose d'unique.

Et, alors la découverte de l'andalouse authentique. Une musique qui est d'abord un art de vivre. Qu'il faut écouter en petit comité. Dont on ne peut apprécier toute la saveur qu'en l'accompagnant des autres plaisirs de la vie : les amis, les plats fins, etc. La musique de la convivialité.

Merci Farid Oujdi. Mais qui est-tu ?

**F. OUJDI :** Je suis un chanteur populaire d'andalous. J'ai également été professeur de chant andalous au conservatoire de musique d'Alger et à l'Ecole Nationale d'art dramatique et folklorique de Bordj-El-Kiffan.

★ **Comment devient-on chanteur d'andalous ?**

— Je me suis... J'ai été élève au conservatoire d'Alger.

★ **Avant l'indépendance ou après ?**

— Avant l'indépendance, bien sûr. J'ai fait mes études bien avant l'indépendance. Bien avant 1954. Comme professeur, j'ai d'abord eu Saci, un chanteur d'origine juive, très connu ; Labrati Saci. Après ça, je suis passé à la classe supérieure qui était dirigée par le regretté professeur Si Mohamed Fekhardji, que Dieu ait son âme ! Outre ceux du conservatoire, j'ai suivi des cours à la société Mossilia-Eldjazaïria. Plus exac-

tement à la société El-Djazaïria puisque, à l'époque, Mossilia était autonome. Depuis, la Mossilia et El-Djazaïria ont fusionné.

★ **Avez-vous travaillé avec de grands maîtres, les anciens, comme Dahmane Ben Achour par exemple ?**

— Ah oui, j'ai travaillé avec Dahmane Ben Achour, Abdelkrim Dali, Dieu ait son âme, Hadj M'hamed El Anka, Dieu ait leurs âmes, et beaucoup d'autres, c'était des amis... Oui ce sont des amis.

J'ai surtout travaillé avec eux à la radio... Radio-Alger à l'époque. C'était avant le déclenchement de la révolution.

★ **Vous êtes non seulement chanteur mais aussi musicien ?**

— C'est exact. Tous les chanteurs d'andalous sont également musiciens. C'est indissociable étant donné que cette musique n'est pas transcrite.

★ **De quels instruments jouez-vous ?**

— Je joue de l'oud (l'équivalent du luth) du mandole, du violon, bref de tous les instruments à corde.

★ **Avez-vous un orchestre ?**

— J'ai mon propre orchestre de cinq musiciens. Avec moi, ça fait six : un violoniste, un pianiste, un tar, une derbouka et un autre guitariste.

★ **On dit qu'à l'heure actuelle, vous êtes l'un des derniers solistes de l'école algéroise.**

— Peut-être bien qu'oui, peut être bien que non. C'est vrai que les chanteurs andalous dignes de ce nom commencent à se faire rares, mais il y en a encore. Il y a par exemple Fergani à Constantine...

Un heune homme assis à la même table lui coupe la parole avec vivacité :

« Mais, Fergani chante le Malouf, c'est un peu différent... »

— **F. Oujdi :** C'est vrai, mais le malouf n'est qu'une des « écoles » de l'andalous... Il y a donc Fergani, il y a aussi des chanteurs dans l'Algérois du même genre que celui que je pratique. Il en reste encore, comme par exemple, Si Mohamed Khez-nadji. A Tlemcen, il y a l'école de Cheïkh Larbi Bensari. Et puis il y a les sociétés. Des anciennes comme Mossilia et El Djazaïria d'Alger qui ont fusionné.

★ **Existe-t-il d'autres sociétés dans l'Algérois ?**

— Il y a celle de Koléa, il y a Fen Wa Adab des Annassers ; la Widadia et Nedjma, de Blida. On y enseigne l'andalous et le chaabi.

★ **Revenons à votre période « radiophonique ». Etes-vous resté longtemps à Radio-Alger ?**

— Je n'y suis pas resté longtemps parce que les artistes algériens ont très vite cessé de collaborer aux émissions sur ordre du FLN. Moi même, j'ai cessé toute collaboration en 1955, j'ai arrêté net mes émissions artistiques.

Il y avait El Djebha, l'organisation du FLN. Les frères de l'organisation nous ont demandé de mettre fin à notre participation à la radio colonialiste. Comme beaucoup d'autres, j'ai arrêté complètement. Nous nous sommes « occupés » (à l'époque, cela voulait dire qu'on avait des activités militantes dans l'organisation civile du FLN), Kima qal lakhour (traduction approximative; comme qui dirait)... j'ai été militant j'ai été interné, interné politique pendant la guerre d'Algérie... Oualakin ma'adna hadja (= mais ça n'a pas d'importance). Un peu avant l'indépendance, au cessez-le-feu, Gharour Rachid, qui est un chef d'orchestre, et moi avons créé l'orchestre national, du moins nous avons entrepris de réunir les musiciens de ce qui allait devenir l'orchestre national algérien.

Nous répétions dans un café. Nous avons créé l'orchestre et la chorale dans un café connu sous le nom de « qahouat Bourahla » (café Bourahla) du nom de son propriétaire. C'était à la rue Marais, qui s'appelle maintenant rue Larbi Tebessi. Tout était prêt pour l'indépendance et nous avons aussitôt commencé à travailler à la radio-télévision algérienne (RTA).

★ Vous avez travaillé longtemps à la RTA ?

— J'y suis resté jusqu'en 1964. Comme salarié.

★ Donc, depuis 1964, vous menez de front les deux activités : enseignement et récitals.

— Si l'on veut. Un peu... Et puis non, pour dire vrai, j'ai même arrêté de donner des cours, d'enseigner, et je suis devenu commerçant... Allah ghalab (littéralement : Dieu est le plus puissant; sous entendu : on n'y peut rien, c'est le destin). Ce qu'il y a... je chante toujours, quand je le peux... dans les fêtes, les mariages, les fêtes nationales, les semaines culturelles. Il y a aussi les manifestations organisées

par les comités des fêtes de la ville d'Alger.

★ On dit qu'il est bien difficile aujourd'hui d'être artiste spécialiste de l'andalous ?

— C'est sûr, il manque des salles d'équipements. Bien sûr. Et puis, pour ainsi dire, on est « divisé », on ne peut pas se consacrer à l'art. Aujourd'hui, l'artiste algérien ne peut certainement pas vivre de son art. Il est obligé de trouver une activité « alimentaire », pour pouvoir assurer sa subsistance. Nous sommes obligés de faire autre chose.

Je connais des musiciens qui travaillent pour la RTA et qui sont contraints de cumuler deux emplois, de travailler dans des cabarets, à droite et à gauche, pour pouvoir joindre les deux bouts.

★ C'est si mal payé que ça ?

— Vous savez, les artistes sont payés au cachet et les cachets ne pourront jamais être suffisants pour assurer une vie décente. En fait, ce qui est le plus ennuyeux, c'est de constater que, d'une manière générale, les artistes étrangers sont toujours beaucoup mieux traités que les nationaux.

L'étranger qui vient se produire en Algérie est traité royalement. L'Algérien n'a que les restes... On lui jette de temps en temps un os à ronger, un petit os.

Pourquoi agit-on ainsi ? C'est un autre problème... Je dis la vérité là... Certains préfèrent faire travailler des artistes étrangers, on en ramène de France, des USA, des Africains de Paris... Ces choses ne devraient pas exister... ; *Sta'founa bezef*; bezef. L'artiste algérien, *meskin*, (le pauvre), qu'il soit musicien ou chanteur, n'a pas un sort enviable.

★ Heureusement qu'il y a encore des fêtes...

— Les fêtes ? Vous voulez dire les fêtes de famille, vous voulez dire les mariages, les circoncisions. Ce sont les familles de traditionalistes... non, des conservateurs plutôt, qui nous font travailler. Il faut le dire, c'est la vérité...

★ Cet état de choses est-il spécifique aux chanteurs d'andalous ou affecte-t-il tous les artistes ?

— Les chanteurs d'andalous sont évidemment les plus touchés. La musique classique ne fait nulle part recette. Tenez, prenez le cas de Si Mohamed Fekhardji, l'un des grands maîtres de l'école andalouse d'Alger. Il se produit encore, mais de moins en moins. Lui aussi, il est contraint de travailler ailleurs pour subsister : il est fonctionnaire au PTT.

Je vous l'ai dit : pas un seul artiste algérien ne peut se consacrer totalement à son art car il ne peut pas en vivre.

Pas même Guerouabi. Pourtant, lui, il est très « lancé » il est très connu, eh bien il est obligé de « vendre du café et du thé » il tient un café, eh oui, eh oui... !

★ Vous pensez que la situation va s'améliorer ?

— In Challah, on a confiance... on a confiance.

Déjà, à l'occasion du dernier Ramadhan, la RTA a fait un grand effort de programmation. Le nouveau responsable des programmes m'a fait contacter par des gens pour une éventuelle collaboration. Alors, on espère.

— Un client : je voudrais ajouter une chose que, je le sais, Farid ne voudra pas vous dire : c'est tout de même terrible que l'on attende qu'un artiste meurt de faim pour, ensuite, l'honorer et commencer à essayer de le faire revivre, à chercher à le connaître.

Tant qu'un artiste est vivant, ses qualités, son importance sont rarement reconnues. Vivant, cet artiste ne peut pas exprimer son art, il ne peut pas se produire, il a des problèmes matériels, il ne peut pas enregistrer, il est comme un moineau. Un moineau quant il est maghoun (approximativement : il a des problèmes) il ne chante pas, il ne chante pas.

Voilà pourquoi nous, les Algériens, nous sommes contraints de nous référer aux documents d'avant l'indépendance pour, comme qui dirait, faire apparaître notre art.

Car, à l'heure actuelle, nous ne possédons pas, nous n'avons pas créé les documents nécessaires.

Tous les artistes, la totalité des artistes, qu'ils soient chanteurs ou musiciens sont logés à la même

enseigne, il n'existe pas de documents sur eux, faute d'enregistrements.

La raison de tout cela ? Ce n'est peut être pas le moment d'en parler, mais il est incontestable qu'il en irait autrement ; notamment en aidant les artistes, en leur permettant de pratiquer. Nous avons des chanteurs merveilleux, mais nous les avons tellement attristé que ces gens se sont repliés sur eux-mêmes.

L'art chez nous, en tout cas la musique andalouse, ne se transcrit pas. Il est donc nécessaire d'archiver, de mémoriser cette musique qui est une part essentielle de notre patrimoine culturel, une composante de notre personnalité. Jusqu'à tant que tous ces grands maîtres et leurs émules disparaissent ?

★ A vous, donc, de transmettre votre art comme on vous l'a transmis... Avez-vous commencé à le faire ?

— Je vous l'ai dit : entre le conservatoire de musique et l'École d'art dramatique et folklorique de Bordj-El-Kiffan, j'ai enseigné pendant 14 ans. A un certain moment, en 1978, j'ai arrêté. J'ai arrêté carrément. Je fais autre chose parce qu'il faut bien vivre, manger, faire vivre sa famille.

J'ai mis fin à mon enseignement parce que j'ai vu que j'avais gaspillé un temps précieux. Parce que j'ai constaté que, si durant les quatorze années que j'ai passées à enseigner, j'avais travaillé pour moi, je serais beaucoup plus à l'aise matériellement que je ne le suis.

J'ai gaspillé un temps précieux. C'est tout.

L'art ne nourrit pas l'artiste... Tout à l'heure je vous avais dit que je faisais du commerce... Ce n'est pas vrai. Je fais taxi, en association, avec mon fils parce que je n'avais pas les moyens de le faire tout seul.

Voulez-vous une preuve de la manière dont nous sommes perçus par les gens ? Une nuit que je rentrais tard d'une fête où j'avais chanté, un policier m'arrête pour que je ne sais plus quel motif, il m'a tout de suite reconnu : « Ah ! c'est toi qui « tantan » (littéralement : qui fait du crin crin) » en mimant un guitariste...

Propos recueillis par Meziane Abtout

## Comment écrire l'Histoire ?

Un entretien avec l'historien Paul-Marie De La Gorce \*

par Denise BARRAT

« L'auraient-ils voulu que les enfants de ce siècle n'auraient pu se tenir à l'écart de l'Histoire. Ceux de ma génération ont eu leur jeunesse marquée ou emportée par la guerre. »

P.-M. De La GORCE  
 (« L'Etat de jungle »).  
Réflexions sur  
l'histoire de ce temps



Agnès Barrat

### ★ Comment écrire l'Histoire ?

Car, généralement, les livres d'Histoire sont soit des récits romancés, soit des commentaires déformant la réalité par une analyse personnelle soit des compilations accumulant des références.

Alors que, précisément, ce qui frappe à la lecture de vos ouvrages, c'est que, à la fois, les faits historiques sont relatés comme si on les vivait aujourd'hui, mais non romancés, et sans que vous vous interposiez entre l'événement et le lecteur. Quel est donc le secret de votre écriture ?

— Il y a, naturellement, plusieurs manières d'écrire l'Histoire. Bien entendu, on peut la prendre comme matériau pour rebâtir une histoire où les personnages sont imaginés à la manière des personnages de roman. L'avantage, c'est alors de donner beaucoup de vie à ce que l'on raconte. L'inconvénient est de prendre une distance par rapport à ce que l'on sait et de supposer là où on ne sait pas, d'imaginer là où on ne peut pas vérifier, c'est-à-dire prendre de grands risques par rapport à la vérité telle qu'elle a été ou telle que nous pouvons la connaître avec les seuls moyens dont nous disposons. C'est le risque de l'Histoire romancée.

Naturellement aussi on peut se servir de l'Histoire comme d'une arme. Et plus de gens qu'on ne le suppose, le font. Alors l'Histoire devient matière à dissertation ; elle sert d'illustration à une thèse. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas de cette façon faire de grands livres d'Histoire. Mais le risque est alors qu'on soit tenté de forcer la réalité, de dévier, de telle sorte que la thèse apparaisse et que rien ne vienne la contredire. Je dirais même que les plus grands historiens : Albert Mathiez, comme on dit à gauche, Pierre Gaxotte comme on dit à droite, ont été tentés de prendre l'Histoire comme matière à développer leur thèse. L'un et l'autre, surtout Albert Mathiez ont apporté beaucoup à la connaissance de la période qui les intéressait, à savoir la Révolution française, mais, il y a chez eux la tentation de la thèse à vérifier. Je prends ces exemples à un niveau

élevé ; mais d'autres, malheureusement, se rapprochent davantage du simple commentaire, voire même de la simple polémique. On connaît des livres d'Histoire qui n'ont été, en réalité, que l'instrument d'une démonstration politique ou idéologique. Il peut y avoir dans cette voie la recherche d'une approche nouvelle et la source d'une nouvelle manière de lire les événements. Mais le risque, c'est évidemment de ne retenir de l'Histoire que ce qui convient à la thèse, et alors on tourne le dos littéralement à ce que doit être l'ouvrage historique.

Contre ces risques les universitaires réagissent par une extrême soumission à leur propre documentation, par une tendance à ne rien faire qui ne soit de la pure et simple approche documentaire.

C'est indiscutablement ainsi que l'Histoire progresse ; et il faut leur être reconnaissants de l'accumulation des connaissances à laquelle ils parviennent ainsi, de leur modestie devant les événements, souci de ne rien avancer, de ne rien dire qui ne soit éclairé par un document, un récit, une relation, une découverte archéologique, scientifique. L'avantage est évidemment de s'en tenir à une grande rigueur de connaissance vérifiée. Le risque existe quand même : c'est celui de ne pas dégager, par rapport à ce qu'il est dit dans ces livres d'Histoire les voies générales de la compréhension des événements, de ne pas éclairer l'Histoire de telle sorte que les faits ainsi emmagasinés, accumulés, puissent prendre

leur sens et apparaître dans leur ensemble. En définitive, c'est une Histoire précieuse, certes, mais une Histoire de détails.

### ★ Comment travaillez-vous ?

— J'essaie d'éviter ces écueils... Et, naturellement, ce n'est pas à moi de dire si j'y suis parvenu !

Mais j'ai pensé qu'on n'était pas historien si l'on s'imposait soi-même dans un livre d'Histoire, si l'on voulait à tout prix que le livre d'Histoire serve de thèse. C'est pourquoi j'ai voulu m'inscrire rigoureusement dans la tradition de l'humilité de l'historien à l'égard des faits, à l'égard des événements, du parti-pris d'admettre la primauté de la connaissance, la primauté des faits, par rapport aux idées préconçues, aux thèses — même les meilleures, ou les plus justifiées — que l'on pourrait vouloir défendre.

Mais, en même temps, peut-être ai-je hérité du métier que je fais régulièrement, celui de journaliste, le souci de la construction et de la présentation des événements. Car, outre la dure obligation de rassembler les faits, de les vérifier, et quand il est possible, de s'en tenir à ce qu'on peut considérer comme exact —, une autre partie du métier est aussi d'ordonner les connaissances de manière à ce que les détails se rattachent à l'ensemble, à ce que les faits prennent leur place dans un ensemble, autrement dit de construire.

Bien entendu, il peut y avoir risque d'une construction arbitraire, mais on peut penser que si le parti-pris est la modestie

devant les faits à reconstituer, la reconstruction alors sera fidèle.

C'est ce que j'ai essayé de faire, par exemple, dans mon premier livre d'Histoire : « La République et son armée », où j'ai tenté de suivre de 1870 à 1962, le chemin qui a mené progressivement la société militaire française au grand déclinement consécutif à la décolonisation, et où j'ai essayé de retracer, à travers le dédale des événements, la série des épisodes, des épreuves, des crimes, qui a progressivement conduit le corps militaire à un certain comportement politique.

C'était une construction. Mais, dans cette construction, je tentais de vérifier étape par étape ce qui allait dans ce sens et ce qui n'allait pas, détectant ce qui préservait l'armée française de l'engagement politique, et ce qui, au contraire, l'y conduisait.

Quand j'ai écrit mon second livre : « De Gaulle entre deux mondes » — peut-être l'ouvrage auquel je tiens le plus ! — parce que c'était une gageure de vouloir écrire un livre d'Histoire sur un homme qui était alors au pouvoir, et qui occupait une place centrale dans la vie internationale, je me suis efforcé de la même manière de discerner dans l'ensemble d'une vie et d'une œuvre ce qui était la caractéristique continue de l'homme De Gaulle et de l'œuvre du Général De Gaulle, dans son temps.

Et, à cet égard, relisant aujourd'hui ce livre, paru voici vingt ans, je ne peux pas m'empêcher de dire que non, je ne crois pas que disparaissent dans ces pages les positions politiques que j'ai eues à l'époque ou que j'ai eues par la suite.

A coup sûr, tout devrait être revu à la lumière des événements qui se sont déroulés de 64 à 70, date de sa mort. Mais je crois que rien ne remet en cause ce qui concernait la période antérieure à 1964. Aussi est-ce seulement la conclusion sur laquelle il y aurait lieu de revenir, parce que la perspective historique est aujourd'hui différente. Et c'est une bonne manière de vérifier combien la vue d'ensemble est importante. Comme je le suggérais : il ne suffit pas d'additionner les événements, pour faire œuvre d'historien.

Je dirais que dans les livres que j'ai écrit sur « la IV<sup>e</sup> République » et « Apogée et mort de la IV<sup>e</sup> République », la tâche était facilitée par le fait qu'il s'agissait d'une période nettement définie dans le temps, douze ans de notre histoire, période achevée, suffisamment éloignée de nous pour que nous puissions en prendre la mesure, — où, pour la plus grande partie de ces années, la documentation officielle n'est pas accessible.

Tandis que dans mon ouvrage d'Histoire : « La prise du pouvoir par Hitler », les acteurs sont, tant s'en faut, tous morts, les archives et documents sont accessibles, et il y en a par milliers. Si je pense avoir renouvelé le sujet, qui a été pourtant abondamment traité par d'autres (non par des Français, il n'y en a pas eu —,

\* Paul-Marie de La Gorce, historien français, est également journaliste. C'est à ce titre que de 1954 à 1962, il ne cessa de suivre les événements de la guerre d'Algérie et s'efforça, par ses articles, d'éclairer l'opinion publique.

Au début, sous le pseudonyme d'Edouard Roermond — alors qu'il assumait d'autres fonctions, puis sous son nom, tant dans « France-Observateur » qu'à l'« Express ».

C'est ainsi qu'il fut le premier à ouvrir le débat dans la presse sur le problème des réfractaires, des jeunes Français qui refusaient d'aller combattre en Algérie. Ce qui lui valut, à l'époque une inculpation, et la saisie de l'hebdomadaire.

En 1961, dans la « Lettre confidentielle » de l'Express, il fut le premier aussi à annoncer l'ouverture de négociations secrètes.



Agnès Bourrat

mais par des Allemands, des Américains, des Anglais), c'est parce que la méthode que j'ai choisie me permet de voir l'ensemble de ces épisodes, (dont presque tous étaient connus), à la lumière d'une perspective, d'une construction : ce qui, par conséquent, m'a permis d'offrir une lecture complète de l'attitude de ceux qui n'étaient pas en faveur de Hitler, qui étaient parfois passionnément hostiles, à lui ou au Nazisme, ou qui encore lui étaient hostiles, mais ont été conduits à pactiser avec lui, et qui lui ont finalement permis de rester au pouvoir.

Alors, comment parvient-on, pratiquement à écrire l'Histoire ? Comment travaille-t-on de cette façon ?

Il n'y a rien d'original à dire là-dessus qui n'ait été dit déjà par d'autres historiens sinon que devant l'accumulation des faits et des connaissances qui sont aujourd'hui si faciles grâce à un accès plus libre aux documents et grâce à la multiplication extraordinaire des témoignages quand il s'agit de l'Histoire contemporaine ou de l'Histoire relativement récente, s'explique, me semble-t-il, plus encore que par le passé, le souci de reconstruction.

Je répète qu'on ne doit jamais perdre de vue le risque que l'on court à tenter cette reconstruction ; mais que c'est, cependant, le travail nécessaire à qui veut ne pas se borner à l'érudition, c'est-à-dire l'accumulation des détails.

Si je parle de risque, chacun comprendra que c'est le risque que l'on court, quand on traite d'événements qui ne nous sont pas indifférents, qui ne nous sont pas étrangers, et où, par conséquent, la tentation est grande de laisser transparaître ses préférences et je comprends bien le soupçon naissant dans l'esprit du lecteur, s'agissant, en particulier de l'Histoire contemporaine ou de l'Histoire récente, et s'agissant d'un auteur qui, par ailleurs, peut être connu pour ses prises de position.

**★ Y a-t-il, à vos yeux, un dilemme entre vérité historique et militantisme ? Quel impact ont nos convictions sur notre vision ? et sur notre façon d'écrire ?**

— Je n'ai pas été neutre, depuis plus d'un demi-siècle que je vis !

C'était vrai, s'agissant de la période de la guerre, et ce fut vrai aussi quand il s'est agi de savoir, s'il fallait ou non décoloniser, ou encore de soutenir ou de combattre le Général De Gaulle. Or, le problème se pose de savoir si l'on peut être un historien alors que l'on a des opinions, voire même, dans certains cas, quand on a participé à l'action.

Sans doute est-ce une question de tempérament.

Et je tiens à dire que, pour moi, ce n'a pas été une difficulté. Ce que j'affirme là va peut-être paraître paradoxal. On oppose en effet, souvent le journaliste et l'historien, le travail journalistique avec ses improvisations dans un métier dominé par l'actualité, et le travail d'historien, lent,

patient, méthodique, calme, qui exige distance et sérénité.

Eh bien, pour moi, il y a entre ces deux métiers un point commun : c'est la passion de la vérité.

On ne peut pas être journaliste si l'on n'a pas la passion de l'information.

Et qu'est-ce que la recherche d'une connaissance historique sinon la passion de la connaissance de ce qui s'est passé ? C'est, en effet, la même. C'est, par conséquent, la même passion, le même comportement, devant la matière à traiter : l'actualité ; dans un cas : le passé ; dans l'autre : le présent.

Animé par cette passion depuis toujours, puisque je n'ai jamais voulu être autre chose que journaliste, j'ai éprouvé le même sentiment à l'égard de l'Histoire. Enfant, c'est l'Histoire qui m'intéressait le plus, et déjà la politique. Je ne séparaient même pas facilement l'un de l'autre, puisque ce qu'on appelle la politique, c'est l'Histoire qui se fait ; et que les événements politiques auxquels nous assistons s'inscrivent dans une continuité d'événements, dont le total s'appelle un morceau d'Histoire.

Alors, cette passion de l'information, cette passion de connaître, à mon sens, elle porte tout naturellement à vouloir écrire l'Histoire ou en tous cas à l'écrire comme il convient qu'un historien l'écrive.

Oui, il y faut l'humilité devant les faits. Mais, c'est la même humilité dont nous avons à faire preuve quand, par exemple, nous avons dans les journaux, radios ou chaînes de télévision, à rendre compte d'événements qui nous attristent, que nous regrettons, qui ne correspondent pas à nos espérances, à nos vœux, et que, pourtant, il faut dire, raconter et expliquer impitoyablement, même contre nos propres préférences, même contre nos propres espérances.

De la même manière, on peut et doit rendre compte, comme historien, de la réalité telle qu'elle a été, même si nous souffrons que cette réalité ait été si peu conforme à ce que nous aurions souhaité.

Je ne crois pas que l'engagement politique détourne de la tâche rigoureuse de l'historien. Je suis sûr que l'on peut dominer ses propres espérances et ses propres préférences pour rendre compte de la réalité telle qu'elle est quand on exerce le métier d'informateur.

Et je suis sûr que l'on peut garder cette humilité, s'en tenir à ce parti-pris de respect devant les faits tels qu'ils ont été, lorsqu'on raconte l'Histoire, même alors qu'il s'agit d'une Histoire où l'on a eu des préférences et des espérances.

Je suis sûr, par conséquent, qu'il n'y a pas, à cet égard, la contradiction que l'on croit.

D'ailleurs, de grands historiens ont été des hommes politiques, de Bizot à Barthou, sans parler de ceux qui ont joué un rôle dans leur temps, sans parler de ceux qui ont alterné leurs travaux historiques et leur action politique.

Oui, je pense qu'il est parfaitement compatible d'avoir eu des préférences et des espérances, et de se comporter en historien...

**★ Comment choisissez-vous vos sujets ? Quel est votre fil conducteur dans le choix de vos sujets ?**

— Bien entendu, on ne sépare pas sa vie en deux ! Et l'intérêt que j'ai pour certains thèmes ou certains sujets dans la vie m'a guidé dans le choix de mes livres.

Je vais vous citer l'exemple du premier : « La République et son armée ». Ce livre

m'a été inspiré par le spectacle dont j'ai été le témoin, celui de la tragédie des armées françaises à l'épreuve de la décolonisation et particulièrement de l'affaire algérienne après l'affaire indochinoise. Je me suis dit qu'il fallait rechercher la source historique de cette tragédie. Le spectacle de l'actualité m'a conduit, là, à l'exploration du passé.

Je vous ai cité l'exemple de mon second livre : « De Gaulle entre deux mondes ». L'observation quotidienne, sur de longues années, marquée par des notes prises quotidiennement et accumulées pendant très longtemps, m'ont conduit à m'interroger sur le caractère si exceptionnel et en tous cas si intéressant de la vie et de l'œuvre du Général De Gaulle.

Et j'ai été conduit à mes deux grands livres sur l'histoire de la IV<sup>e</sup> République, non seulement parce que c'est une période que j'avais vécue, mais parce qu'ils apportaient une réponse à une question qui a été celle de tous les hommes de ma génération : Comment passer des espérances de la Libération aux terribles épreuves qui ont jalonné cette Histoire entre 1954 et 1958 ? Comment passer de la Libération à la guerre d'Indochine ? Comment passer de la Libération à la guerre d'Algérie ? Comment passer des espérances de ceux dont j'ai très modestement, à une place très humble, partagé les combats, comment passer de leurs espérances en la reconstruction de la France aux désastreux régimes politiques de l'époque et à l'échec des hommes qui étaient pourtant, pour beaucoup d'entre eux, sortis des rangs des combattants et des Résistants, et qui ont présidé à de graves déconvenues politiques ? Comment passer de la fraternité des combats de la guerre et de la Résistance au divorce dramatique entre Français, aux feux de la guerre froide ?

Voilà une histoire qui a été en grande partie celle de notre vie, de la vie de cette génération, et qui posait des questions auxquelles nous avons été confrontés pendant douze ou quatorze ans, dans l'obscurité de la lutte quotidienne, telle qu'on la connaît au fur et à mesure, mais dont, avec le recul, nous pouvons prendre les dimensions et trouver les explications.

J'ai toujours voulu écrire un livre sur la « prise du pouvoir par Hitler », depuis que les circonstances m'ont entraîné dans les aventures de la guerre et de la Résistance, je me suis toujours demandé comment il se faisait qu'un peuple — le peuple allemand — ait pu se laisser aller à installer Hitler au pouvoir, ou se résigner à son installation au pouvoir, par quel mécanisme les catastrophes sans mesure auxquelles nous assistions ont pu naître des événements qu'un certain nombre d'hommes ont vécus, acceptés, auxquels ils se sont résignés, à la suite d'un enchaînement de circonstances, qui devaient être, après tout, naturelles, ordinaires, puisqu'on sait : la prise du pouvoir par Hitler n'a pas résulté d'un drame sanglant, mais d'un mécanisme, d'un enchaînement de faits économiques, politiques et sociaux.

Quant à mon dernier ouvrage intitulé « l'état de jungle », ce n'est pas exactement un livre d'Histoire, c'est une réflexion sur l'histoire de notre temps. Au confluent de mon expérience d'historien et des leçons que j'en ai tirées, ce seul essai dans lequel j'exprime ma propre analyse, ma propre opinion, me conduit à dire que le monde actuel est... en état de jungle !

**★ A quoi sert l'Histoire ? à revivre le passé ? à vivre le présent, à préparer le futur ?**

— Oui, à quoi sert cette Histoire que j'ai écrite ? A quoi sert l'Histoire que les

historiens écrivent et qu'ils offrent à leurs lecteurs ?

Certes, ils peuvent, par là, vouloir ressusciter le passé ; ils peuvent vouloir mieux faire connaître l'actualité ; ils peuvent aussi, à la lumière des événements passés, présumer de l'avenir, discerner ce qui suivra.

Je crois que les trois préoccupations existent ensemble dans l'esprit de nombreux historiens. Je ne crois pas, pour ma part, que l'on puisse déduire grand-chose de l'Histoire que l'on raconte, tant les événements à venir seront inmanquablement marqués par des circonstances épisodiques, des hommes inattendus, ou encore en raison du dosage imprévisible des facteurs de l'Histoire, même si ceux-ci sont connus : importance des données économiques, réactions sociales à ces données économiques, réactions des hommes politiques sur une situation donnée. Encore une fois, le dosage de ces facteurs qui peuvent être largement imaginés à l'avance, ce dosage peut être si variable qu'il entraîne nécessairement des événements difficiles à prévoir. Il se peut, naturellement, qu'on puisse discerner à l'avance ces grands traits des faits politiques. Si, par exemple, nous nous étions reportés cinquante ans en arrière nous aurions pu prévoir la décolonisation, prévoir la montée en puissance des pays du Tiers-monde, prévoir l'importance politique des régions riches en matières premières ; mais, nous n'aurions, probablement pas pu prévoir la compétition spatiale. Un certain nombre d'entre nous — seulement ceux qui croient à la primauté des nations par rapport aux idéologies — auraient pronostiqué la dissociation du camp communiste. Autant d'exemples qui montrent combien il est difficile dans l'Histoire, voire même du présent, de discerner l'avenir. Bertrand de Jouvenel a dit, à juste titre, en remontant aux origines de notre siècle, qu'on aurait sûrement parié, au début des années 1900, le développement de la démocratie, la tendance générale étant vers l'établissement de la démocratie, vers le remplacement des dictatures, des autocraties traditionnelles par la démocratie, partout en Europe. Or, la terrible leçon de ce siècle est que la démocratie ne s'est pas beaucoup développée dans le monde par rapport à ce qu'elle était dans les vingt premières de ce siècle.

Alors, ne croyons pas que l'Histoire permette facilement de lire à l'avance le futur.

En revanche, on peut penser que le présent est largement éclairé par la connaissance du passé. Des trois préoccupations que nous évoquions : ressusciter le passé, faire vivre le présent, discerner le futur, je dirais que c'est la seconde, concernant le présent, qui peut être le résultat sérieux d'un travail historique sérieux. Mais, naturellement, le caractère sérieux de ce travail se mesure rigoureusement à notre capacité de connaître le passé.

**★ Quels conseils donneriez-vous à celui ou celle qui aujourd'hui, voudrait devenir historien ou historienne ?**

— Le seul conseil que je pourrais donner à quiconque songerait à être historien, c'est justement cette humilité à l'égard de la connaissance des événements passés, ce parti-pris délibéré de donner raison aux faits, donc, contre les préférences, contre les espérances, de donner raison aux événements. Avec la certitude que c'est ainsi que les choses apparaissent dans leur lumière, et qu'ainsi peuvent s'esquisser les visions d'ensemble qui sont la caractéristique de l'œuvre d'historien.

## Journées cinématographiques contre le racisme et pour l'Amitié des Peuples

### Hier raciste, aujourd'hui antiraciste...

Jumelées avec le Festival Panafricain du cinéma de Ouagadougou, ces troisièmes journées cinématographiques contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, s'inscrivent dans un contexte particulièrement dramatique pour l'immigration.

En effet, jamais la haine des hommes n'a pris un tel caractère et un tel degré de bêtise. Le racisme continue de tuer et les apprentis sorciers redoublent de violence et s'acharnent plus que jamais à bafouer par leur discours, le pays des déclarations des droits de l'homme, la République Française.

Aujourd'hui, le combat contre le racisme, et les mots pour le dire dans ce processus des « voyages au bout de la nuit » des haines, relèvent tout autant de la question mise en œuvre pour la lutte contre l'insécurité.

A ces nostalgiques de service d'un passé sinistre, émules nazis et consorts, le discours ou du moins les bonnes volontés ne suffisent plus. La lutte est inégale avec, à fortiori quand il y a mort d'hommes, une manifestation cinématographique. Certes, à Amiens, du 15 au 23 novembre, le racisme était sur les bancs des accusés et la tragédie du train de Bordeaux/Vintimille se lisait sur tous les visages. Une douleur que ne pouvaient effacer ces moments de culture qui se voulaient « un contrepoison de la haine et de la terreur » (1).

Mais Amiens, c'est d'abord des films avec toujours cette incroyable volonté de donner à voir des images, en noir et blanc, pour vomir cette haine qui enveloppe, empoisonne et parfois arme et édicte des comportements.

Dans ce festival, il n'est question que de racisme dans tous ses contours. Au cinéma ou dans la vie, il n'y a point de limite, tant la vie, c'est du cinéma, car ne soyons pas dupes, le cinéma ressemble de plus en plus à la vie. « L'autre », ce venu d'ailleurs nous interpelle de la même façon, que le film « venu d'ailleurs ». A Amiens, le public, censé être un public aux mains innocentes, s'aperçoit au fil des images et (des festivals) qu'il n'est pas si innocent qu'il en a l'air. Hier, raciste sans le manifester ou encore, sans le faire exprès, il se jure non raciste et puis, les images du festival aidant, il se proclame antiraciste. Voilà la finalité de cette manifestation cinématographique. Et nous voilà, ainsi, en présence d'une nouvelle volonté de conjurer en permanence la dignité des hommes et contraint de parler d'un espace, où la haine des hommes ne saurait rester longtemps encore impunie.

M.B.

(1) « Je crois au pouvoir du rire et des larmes comme contrepoison de la haine et de la terreur » - Charlie Chaplin - 1955.

Une vue de « Cinéma d'Afrique » du Tunisien F. Boughedir.



## les publications de l'UNESCO

### De l'équivalence des diplômes à l'évaluation des compétences

Procédures et pratiques courantes. Voies nouvelles par Jean Guiton.

Paris : Unesco, 1983, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 143 p., 45 F.

Publiée pour la 1<sup>re</sup> fois en 1977, voici une 2<sup>e</sup> édition, revue et corrigée, d'une étude comparative des diplômes pour faciliter leur reconnaissance et leur validation internationale.

L'ouvrage rassemble les résultats d'une enquête effectuée auprès des Etats membres de l'Unesco sur les procédures et pratiques en vigueur dans ce domaine. Une 1<sup>re</sup> partie analyse la situation présente, une 2<sup>e</sup> partie compare les études et évalue les compétences, une 3<sup>e</sup> partie propose des voies nouvelles.

### Les études supérieures

Présentation comparative des régimes d'enseignement et des diplômes. Deuxième édition revue et augmentée (Etudes sur l'évaluation des compétences au niveau de l'enseignement supérieur).

Paris : Unesco, 1983, 511 p., 150 F.

Une 2<sup>e</sup> édition entièrement revue et augmentée du volume anglais « World guide to higher education » publié en 1976.

C'est un guide de l'enseignement supérieur mondial présenté pays par pays, un instrument au service de ceux qui sont appelés à comparer diplômes et compétences.

S'adresse à tous ceux qui dans les universités ou ministères ont des responsabilités en matière de reconnaissance des diplômes, à tous ceux qui désirent connaître les divers régimes d'enseignement supérieur.

### Le nouvel ordre économique international et l'administration publique

Etudes coordonnées par Gérard Timsit. Robert Dethier, Armando López Fernández, Violaine Massenet, Pierre-Yves Maurice, Ramiro Pineda Murguía, Fernando Silva Nieto, Gérard Timsit, Anton Vratusa.

Paris : Unesco ; Bruxelles : IISA, 1983, 250 p., 55 F.

Co-publication Unesco : Institut international des sciences administratives, 25, rue de la Charité, Bruxelles, Belgique.

Les institutions nationales, en particulier les administrations et les entreprises publiques, doivent s'adapter aux exigences d'un Nouvel ordre économique international (NOEI).

La 1<sup>re</sup> partie de cet ouvrage analyse trois études menées par trois équipes nationales (une mexicaine, une française et une belge) et propose une approche globale du problème avec le Mexique, des approches sectorielles avec la France et la Belgique et enfin une approche comparative.

Une 2<sup>e</sup> partie, s'appuyant sur les matériaux réu-

nis dans la 1<sup>re</sup> partie, est un essai de synthèse des problèmes de la relation de l'administration et du NOEI.

### Etudes de cas sur la désertification

Documents élaborés par l'Unesco, le PNUE et le PNUD.

Edité par J.A. Mabbutt et C. Floret. (Recherches sur les ressources naturelles, XVIII).

Paris : Unesco, 1983, 291 p., illust., cartes, tabl. 120 F.

Les régions chaudes et arides recouvrent près d'un tiers de la surface du globe et l'on comprend l'importance qu'il y a de les étudier.

Ce volume contient six études de cas effectuées dans les pays suivants : Tunisie, Chili, Niger, Inde, Irak et Pakistan et une synthèse d'autres études de cas présentées par l'Australie, la Chine, l'Iran, les Etats-Unis et l'URSS, etc.

Intéressera les preneurs de décisions, les planificateurs, les scientifiques et les étudiants.

### Les textes normatifs de l'Unesco

Supplément n° 1 (1982) incorporé.

Paris : Unesco, 1982, 50 F.

Voici les cinq textes présentés par ce supplément :

— Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique.

— Recommandation relative à la condition de l'artiste.

— Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement.

— Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives au financement public des activités culturelles.

— La Convention créant une Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, modifiée, et la mise à jour des états des ratifications, acceptations et adhésions.

### Pratiquement vôtres, Paris et la France

Edition révisée 1983

Au service de la communauté Unesco.

Paris : Unesco, 1983, 271 p., illustr. 60 F.

Une nouvelle édition révisée d'un guide destiné à l'origine aux fonctionnaires de l'Unesco mais qui se révèle utile à la communauté internationale.

L'ensemble des chapitres a été divisé en quatre groupes principaux :

— Renseignements importants.

— La vie quotidienne.

— Activités de la famille et des enfants.

— Coutumes et traditions françaises.

Utile, pratique et même indispensable à ceux qui en France et à Paris sont confrontés à un mode de vie, des attitudes et des comportements nouveaux.

## ORAN

### Troisième congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb

Le troisième congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb s'est ouvert samedi 26 novembre au complexe touristique des Andalouses, près d'Oran. Il regroupe des historiens du Maghreb, d'Espagne, d'Italie, de France, d'Angleterre et de Turquie.

Le monde rural maghrébin durant les périodes anciennes médiévale, contemporaine et moderne, a été au centre des travaux de la première journée qui a été marquée par l'allocation inaugurale prononcée

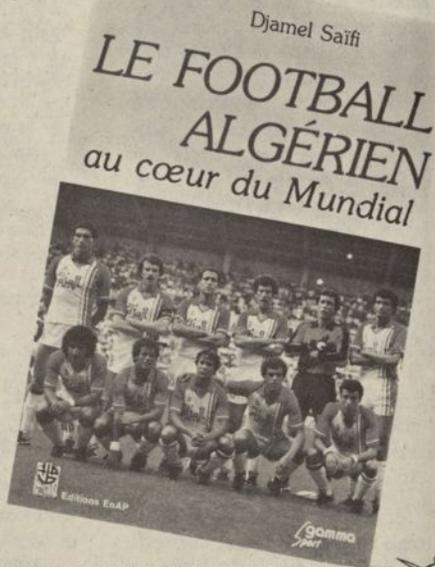
par M. Mourad Taleb, directeur du Centre de Recherche et de Développement à Oran (CERDRO). Dans ce discours, il a rappelé que « s'il est vrai que notre pays doit affronter dans des délais rapides le problème de la maîtrise et de la production de connaissances scientifiques et technologiques, nous sommes convaincus que cette fonction prioritaire de la recherche scientifique ne peut effectivement être accomplie que si, en même temps, nous développons la recherche dans les sciences sociales et humaines ».



La direction des sports de l'Amicale des Algériens en Europe a organisé les 26 et 27 novembre deux grands tournois de football pour les minimes, cadets et juniors. Le premier s'est déroulé à Lyon, le second à Choisy-le-Roi. MM. Khabatou et Lalmas, les entraîneurs nationaux des jeunes, ont assisté à ces tournois.

Dans le cadre des activités sportives, la Région du Centre a organisé, le 26 novembre 83, un tournoi de football regroupant les jeunes du Centre, du Sud et de l'Est (en catégories juniors, cadets et minimes). Tout cela sous l'œil attentif des membres d'une délégation de la Fédération Algérienne de Football.

## Un livre que tous les Algériens doivent lire



Bon de commande à retourner à **MEDIADIS**  
18, rue Violet, 75015 Paris

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

- désire recevoir \_\_\_\_\_ exemplaire(s) de l'ouvrage  
« Le football algérien au cœur du mondial » au prix de 65 F.  
 ci-joint un chèque bancaire ou C.C.P.

## Indignation

C'est avec la plus vive indignation que j'ai appris l'assassinat de deux de mes compatriotes, dans des circonstances épouvantables.

De tels actes sont non seulement inqualifiables, mais aussi incompréhensibles, d'autant plus que la récente visite en France de notre président de la République, M. Chadli Bendjedid, a tout fait afin que se normalisent les relations bilatérales, sur une base d'égalité et de respect entre nos deux peuples.

Ces efforts s'avèrent déjà inutiles, car, au lendemain de son voyage, le peuple raciste de France, imbu de sa xénophobie cruelle, vient de donner une réplique sanglante en massacrant deux jeunes Algériens. Vous remarquerez que c'est bien exprès qu'ils ont choisi la nationalité des victimes, afin que leur message de cruauté soit bien reçu.

Il faut que nous Algériens qui avons encore de la dignité, indiquions la voie de la sagesse aux Français qui sont encore

des barbares. Le sang appellera-t-il toujours le sang ? Peuvent-ils, ces racistes français, enfin comprendre que nous, Algériens, malgré notre indignation, nous puissions pardonner de tels crimes ?

Nous cherchons à nous défendre plus par la raison qu'avec les armes. Laissons la devise aux Sionistes, œil pour œil dent pour dent, et montrons que, la voie de la fermeté, c'est nous Algériens qui pouvons la tracer : un discours bien placé a un impact beaucoup plus grand qu'un coup de couteau. Armons-nous pour nous protéger et non pour nous venger. Montrons-nous assez fermes et assez forts pour plus jamais des esprits déséquilibrés ne puissent nous atteindre ! J'espère avoir pu traduire par ces quelques mots, l'indignation de mes compatriotes.

Je serai heureux que vous me fassiez part de votre sentiment sur ce sujet d'une importance capitale.

Ahmed Brahim  
Nivelles — Belgique

*Réponse : Comment ne pas vous approuver ? Il est vrai qu'à certains moments, lorsque se commettent des crimes d'une sauvagerie inouïe, nous nous sentons révoltés. Et nous comprenons que nos compatriotes soient assaillis par des désirs de vengeance.*

*Mais nous ne devons jamais confondre le peuple français avec ces criminels qui, souvent poussés par les vaincus de Dien Bien Phu et d'Algérie, continuent à leur manière les guerres d'Indochine et d'Algérie et de façon générale toutes les guerres coloniales. Ils ne sont finalement qu'une poignée (du moins, nous voulons le croire), ces revanchards, ces criminels, ces émules de ceux qui torturaient en Algérie de 1945 à 1962.*

*Qu'ils jettent le discrédit sur tout le peuple français, c'est un fait. Qu'ils arrivent, par leur propagande, à influencer une partie de ce peuple, c'est encore un fait.*

*Mais, vous l'avez dit, la devise « œil pour œil, dent pour dent » n'est pas dans notre tradition. Nous avons pour habitude de répliquer par les arguments. Comme vous le dites, un discours bien placé a un impact beaucoup plus grand qu'un coup de couteau. C'était ainsi qu'agissaient nos ancêtres qui étaient autant jugés sur leur courage que par leur capacité à bien parler dans les « djemaa », les anciennes assemblées.*

*Nous avons également un moyen de contrecarrer la propagande des milieux fascistes : montrer, par notre comportement, que ce qu'affirment les Le Pen et autres anciens soldats sans honneur défaits par nos moudjahiddines, n'est qu'un tissu d'affirmations fausses.*

*Pour le reste, il faut attendre que la justice et la police françaises fassent enfin honnêtement leur travail.*

*Jusqu'à présent, elles ont souvent été bien tendres avec les assassins de Maghrébins et bien féroces pour juger les notres.*

*C'est au verdict des tueurs du train Bordeaux-Marseille et des autres endroits que l'on saura vraiment si les déclarations du gouvernement socialiste, lors de la visite du président Chadli Bendjedid, sont sincères ou si elles n'ont été faites que pour nous jeter de la poudre aux yeux. Une fois encore.*

## Carte postale

Je suis né à Alger en 1913, ainsi que mes deux enfants. J'aurais aimé avoir un souvenir de ma belle ville natale, où j'ai passé des années heureuses.

Puis-je me permettre de vous demander de me procurer s.v.p., une carte postale ou un prospectus quelconque représentant une vue générale de la ville d'Alger de la façon suivante, si cela vous est possible. En premier plan une villa mauresque avec des palmiers, ensuite les vertes collines de Mustpha supérieur et avec la mer, et dans le fond le grand boulevard de front de mer, avec la kasbah, et de l'Amirauté. C'était le

tableau classique que produisaient en mon temps les peintres de l'Ecole des Beaux Arts, qui se trouvait, si ma mémoire est bonne, au-dessus du jardin d'essai, dans une belle villa mauresque du nom de Abdel-Tif.

Si cette école existe toujours, veuillez m'en donner l'adresse s.v.p.; ou alors si vous pouvez me trouver une photo en petit format, en couleurs de préférence, représentant la vue que je souhaite, je ferai dans ce cas reproduire cette vue par un peintre ami, sous forme d'un grand tableau.

Henry Rieger  
Warburg/Westf. 1 Allemagne Fédérale

Nous publions cette lettre dans l'espoir qu'un lecteur puisse nous aider à trouver cette carte postale car nos recherches ont été jusqu'à présent vaines.

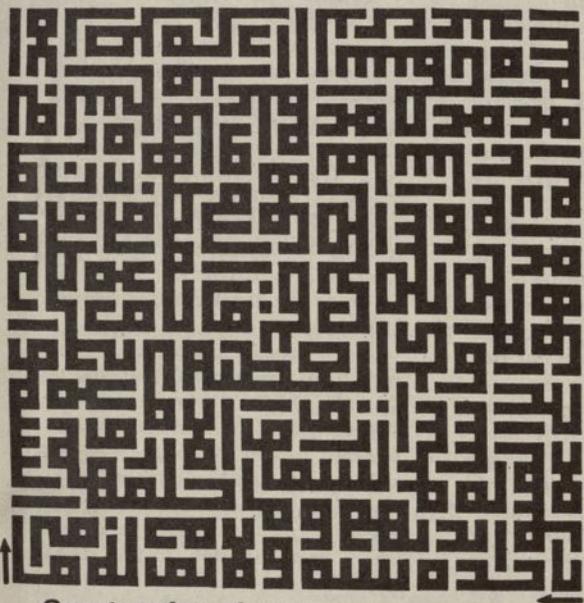
**Calligraphie arabe**  
(suite de la page 24)

A la dimension religieuse se sont ajoutées plus tard les dimensions sociales, politiques et artistiques. Certains prétendent que la calligraphie arabe n'a connu cet extraordinaire épanouissement que l'on sait que parce que la religion musulmane « interdit la représentation iconographique. »

Tout le monde a en mémoire ce dessin de Léonard de Vinci représentant un homme dans un cercle.

Sait-on que six siècles avant lui, Ibn Moqla avait procédé à la même démarche artistique ? Sait-on aussi que les maqamat de Hariri étaient agrémentés de figurations humaines et animales ?

Au-delà de l'anecdote, il est plausible que « l'interdit iconographique » ait joué un rôle majeur dans la tournure qu'a prise la calligraphie. Et nous voilà en face de ces extraordinaires morceaux de bravoure calligraphique que sont les représentations animales évoquées par les dessins des lettres arabes. Ici un lion, « le lion de Dieu », dont le texte contient des éloges de l'Imam



Construction géométrique en « spirale rectangulaire »  
Style koufi. Sourate du Trône dont le début du texte commence en haut à droite (flèche)  
Mosquée Mouayyad - Le Caire



Dans la retranscription de la sourate des hommes, la lettre « Sin » a été agrandie à chaque fois qu'elle apparaît dans la sourate. La calligraphie forme une sorte d'inflorescence qui donne une dynamique à la composition.  
(Mosquée Ulu. Bursa. Turquie).

Le dynamisme de la composition est donné ici par l'agrandissement de la lettre « Waw », prise dans le début de la sourate du soleil.  
(Mosquée Ulu. Bursa. Turquie).



« le lion de Dieu »  
le texte contient un éloge à l'Imam Ali

Ali. Là, un fruit ou un oiseau dont la lecture du texte révèle la « bas-mala » : « Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux... ». Calligraphies figuratives récentes, certes mais elles ne procédaient pas moins du souci du « khattat » non seulement, d'occuper l'espace de son support de façon artistique originale, mais aussi de rendre grâce à Dieu et à l'Islam.

Il en va parfois autrement chez certains calligraphes où la dimension mystique est liée au politique. Ainsi ce tableau soufi où la calligraphie en forme de miroir nous révèle un visage humain où l'on peut déchiffrer les noms de Muhammad, Ali, Hassan, Hussein et Fatima.



La calligraphie de la lettre « Waw » en « Thoulthi ». La perspective et la profondeur sont fournies par le dessin de plus en plus petit du « Waw ». Le reste du texte est en Koufi. Il s'agit de la retranscription de la sourate des Hypocrites.  
(Mosquée Ulu. Bursa. Turquie).



On est loin, ici, vous le constatez aisément, au simple cadre artistique se résumant à une occupation géométrique dynamique d'un espace donné par l'écriture. Comme par exemple dans la mosquée du sultan Mouayyad au Caire, où le verset du Trône est retranscrit en style koufi, épousant la géométrie des briques émaillées dans une sorte de « spirale rectangulaire ». Style que l'on retrouve à Isfahan, en Iran, dans un mausolée datant de 1303.

→ Il s'agit, dans ces deux cas, d'une approche visuelle du texte sacré par un dynamisme de la composition qui obéit aux lois de la géométrie. L'artiste ne privilégiant aucune lettre de l'alphabet par rapport aux autres.

Dans d'autres cas pourtant, l'artiste privilégie une lettre et une seule. Soit par exemple la lettre « sin » exclusivement, soit la lettre « waw ». Ce qui donne une composition calligraphique en forme florale dont le dynamisme est accentué par la « circularité » du motif.

## POUVOIR POLITIQUE

Cette force du dynamisme se retrouve dans la « toughra » — à l'origine, le sceau des sultans. Et on

le comprend aisément, quand on sait la valeur qu'attache tout sultan à sa propagande personnelle. Ainsi les dynasties qui se sont succédées sur les trônes musulmans ont essayé de se rattacher les meilleurs calligraphes possible allant jusqu'à payer à des prix d'or leur dévouement et leurs services.

L'art au service de la propagande ? Pourquoi pas. Dans la mosquée de Rostom Pacha à Istanbul tout visiteur peut lire gravé dans le marbre. « Ce sont les rois qui sont inspirés » ou encore « la prière du roi est la cause du pardon divin ». A Bursa, la mosquée contient une inscription qui affirme « le sultan est l'ombre de Dieu sur la terre ».

La calligraphie, on le voit par ces exemples, se met au service du



pouvoir politique pour asseoir ledit pouvoir par l'intermédiaire de la croyance religieuse. Ce qui n'enlève

# la calligraphie au service de l'identité culturelle

« dessine-moi mon nom, Hassan »

« Cela fait dix ans que je suis en contact avec des enfants émigrés d'origine arabe. Et cela fait donc dix ans que j'ai pris conscience de l'appauvrissement culturel du milieu d'origine dans lequel, ils baignent. Ces enfants ont pourtant une culture, seulement elle est enfouie en eux, submergée par la culture apprise à l'école ou dans la rue. »

Hassan Massoudy est calligraphe. Originaire du Sud de l'Iraq, il a connu cet art aux côtés de son oncle, lui-même calligraphe. Venu à Paris, il fréquente l'Ecole des Beaux Arts pour apprendre la peinture. Mais voilà, lui-même le reconnaît, il n'arrivait pas, les études des Beaux Arts finies, à s'exprimer dans la peinture aussi pleinement qu'il le faisait dans la calligraphie. Et le voilà dans « Khamsa », troupe culturelle, à côté du comédien Guy Jacquet et du chanteur Faouzi El Ayadi, en contact avec des enfants, dont une bonne part est d'origine émigrée.

Expérience enrichissante s'axant sur trois piliers : la musique, le théâtre et la calligraphie. Les problèmes de l'aculturation des jeunes, Massoudy les connaît pour les avoir enregistrés chez tous ces jeunes d'origine arabe et qui ne connaissent, sinon rien, du moins si peu de leur riche culture arabe d'origine.

Le premier contact de ces petits élèves maghrébins avec la langue arabe, Massoudy aura souvent l'occasion de le constater, va être une forme de refus de cette langue. Parfois systématique. « Parce que, dit Massoudy la culture distillée à l'école est en quelque sorte « menaçante » pour



PIETRAS

ces enfants, car elle est riche et vaste. C'est cette seule culture européenne qu'ils connaissent. Dans les familles de ces enfants, il y a peut-être des calligraphies des noms d'Allah ou de Muhammad, mais ces enfants repoussent cette culture arabe parce qu'ils pensent qu'elle n'est pas bonne. Ce qui fait que les codes culturels, donnés par les parents, sont enfouis à l'intérieur des enfants, cassés par la culture dispensée à l'école. »

Il suffit souvent d'une étincelle pour allumer chez ces enfants le désir de renouer

avec la culture d'origine. Parfois, le déclic vient en voyant un petit camarade s'exerçant laborieusement à tracer, avec un kalam de roseau, les lettres arabes. Il y a alors comme une métamorphose des enfants. Et les voilà tous autour de Massoudy en train de demander « dessine-moi le nom de la maîtresse » ou bien plus directement le nom de l'enfant lui-même. Même les petits copains français se laissent aller à ce jeu de l'écriture de l'arabe. Quand ce n'est pas eux qui commencent le jeu.

Mais est-ce vraiment un simple jeu ? Massoudy a conscience que non. Il s'agit pour lui que ces enfants retrouvent leur identité culturelle et la fierté de voir leur culture d'origine valorisée et respectée. En tout cas, mise sur le même pied d'égalité que la culture du pays d'accueil. Rude entreprise, d'autant qu'elle s'adresse à des enfants dont une fois leur séance de dessins ou de jeux récréatifs terminée n'ont plus de références pour continuer cette démarche.

D'où l'idée d'un ouvrage sur la calligraphie. Hassan Massoudy va payer, de son temps et de ses deniers, l'entreprise de l'ouvrage. En faisant plusieurs voyages dans les pays arabes ; en récoltant plus de trois cents documents et en interviewant plusieurs calligraphes qui exercent encore le métier. Résultat : un ouvrage monumental, mais d'un abord facile parce qu'il tient compte de l'aspect pédagogique destiné aux enfants. Ce qui me fait qu'ajouter à ses vertus qui sont tout à la fois artistiques culturels et historiques.

Aujourd'hui, l'entreprise de Hassan Massoudy com-

mence à porter ces fruits. « J'ai remarqué, dit-il, partout où je vais, que les enfants émigrés sont fiers de voir leur maîtresse ou l'animateur au centre culturel s'intéresser à quelque chose d'arabe. » C'est sans doute là un premier pas. Car il arrive que dans certaines régions de personnes — et souvent des personnalités — essaient d'entraver le travail de mise en valeur et de mise en éveil de ces jeunes enfants.

Ainsi ce libraire qui, bien qu'ayant reçu une quantité appréciable d'ouvrages de calligraphie, a refusé obstinément de les diffuser. Preuve s'il en est que le chemin de la réussite, est encore long et ardu. Tant que certains n'ont pas tout à fait décolonisé dans leurs têtes.



Calligraphie arabe vivante  
Hassan Massoudy  
Editions Flammarion

Hassan Massoudy dans son atelier

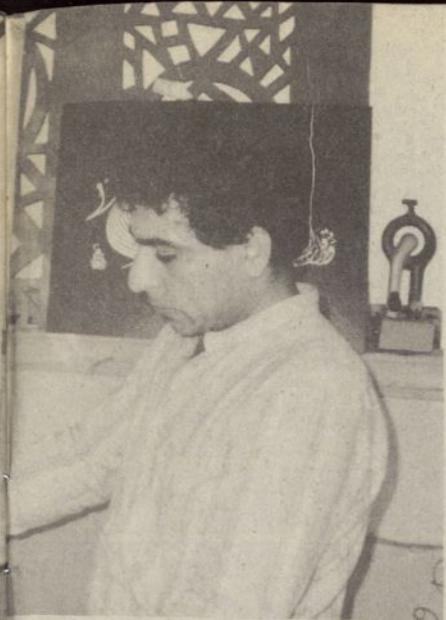
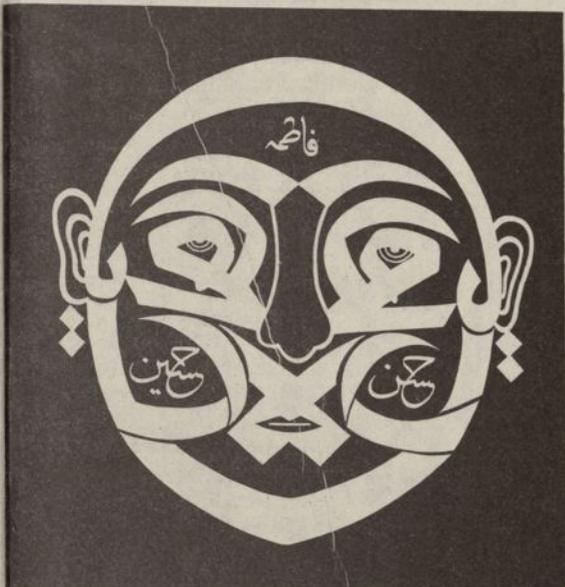


Photo LA

## La calligraphie dynamique de Hassan Massoudy



Voici un relevé d'un tableau soufi. Le visage est créé par la calligraphie en forme de miroir des noms de Muhammad, Ali, Hassan, Hussein et Fatima.

les documents photographiques sont tirés de l'ouvrage de Hassan Massoudy

rien à la beauté du « khat » du strict point de vue esthétique.

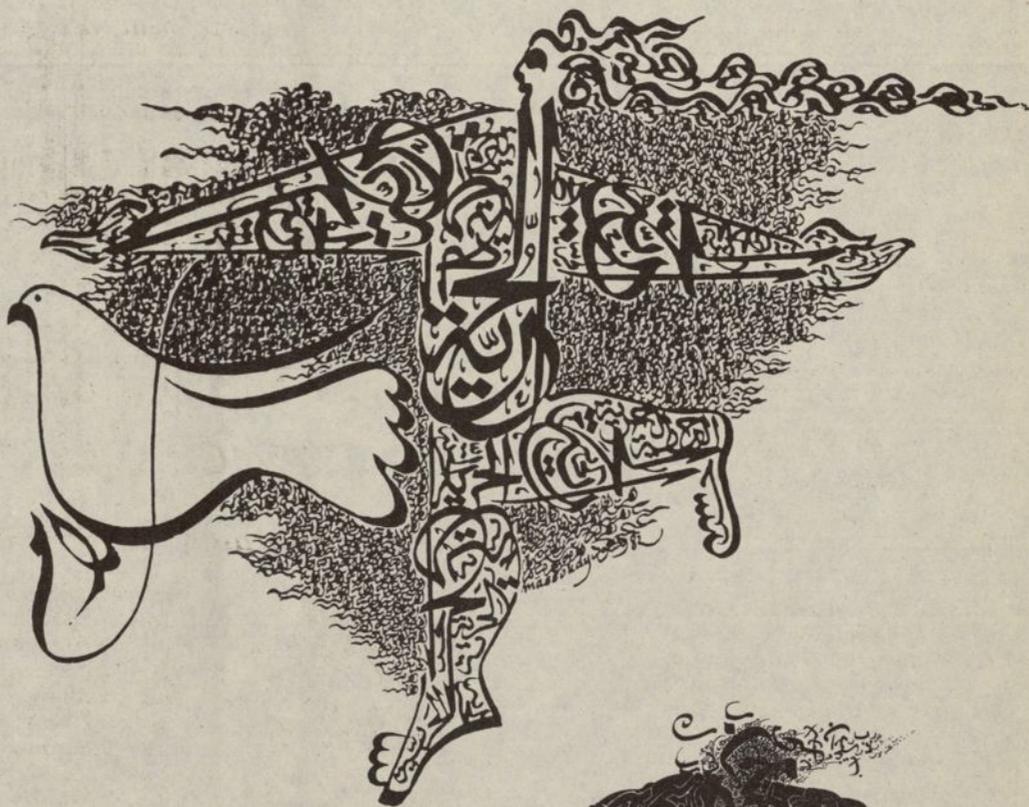
Et la calligraphie aujourd'hui ?

Quand les calligraphes descendent dans les rues d'Istanbul, en ce début du siècle qui voyait l'introduction de l'imprimerie mécanique en Turquie, chacun croyait que le glas venait de sonner pour les « khattat ». Les manifestants avaient symbolisé la mort de leur art par des cercueils dans lesquels ils avaient mis en bière leurs instruments de travail que sont les encriers et les kalam de roseau...

Aujourd'hui force est de constater que la calligraphie est devenu un art presque oublié. A l'exception de quelques artistes qui perpétuent leur art dans des conditions difficiles, il n'existe pas — loin s'en faut — de projet culturel à la dimension du monde arabe pour redonner au « takhtit » les lettres de noblesse et le faste qu'il a connus dans le temps.

Il est grand temps de faire connaître à nos enfants cet art dont les plus beaux fleurons sont dus à des maîtres du passé : Ibn Moqla, Ibn Bawwab ou Ibn Saïgh.

LAMINE A.



**Calligraphie d'hier et d'aujourd'hui. Tel pourrait être l'itinéraire artistique de Hassan Massoudy.**

**Natif de Najef, ville sainte du Sud de l'Irak où se trouve l'un des cimetières musulmans dont les pierres tombales pourraient constituer un véritable musée de la calligraphie à ciel ouvert, Hassan Massoudy a su concilier la tradition de l'écriture avec la vision moderne de l'art du siècle présent.**

**La construction de ses lettres, tout en s'inspirant de la rigueur des maîtres passés, s'étage dans un espace en se libérant dans une composition dynamique.**

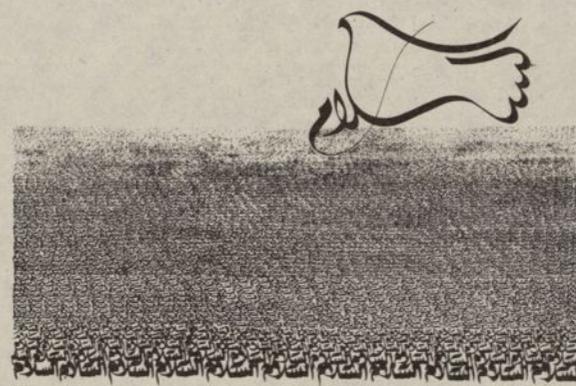
**Sous les kalam de Massoudy, la calligraphie s'envole, éclate sur le support en autant d'explosions picturales que l'œil du visiteur ne cesse de regarder.**

**Chef d'œuvre ! Le terme s'impose, car les œuvres de Massoudy sont un régal pour l'œil et l'esprit.**

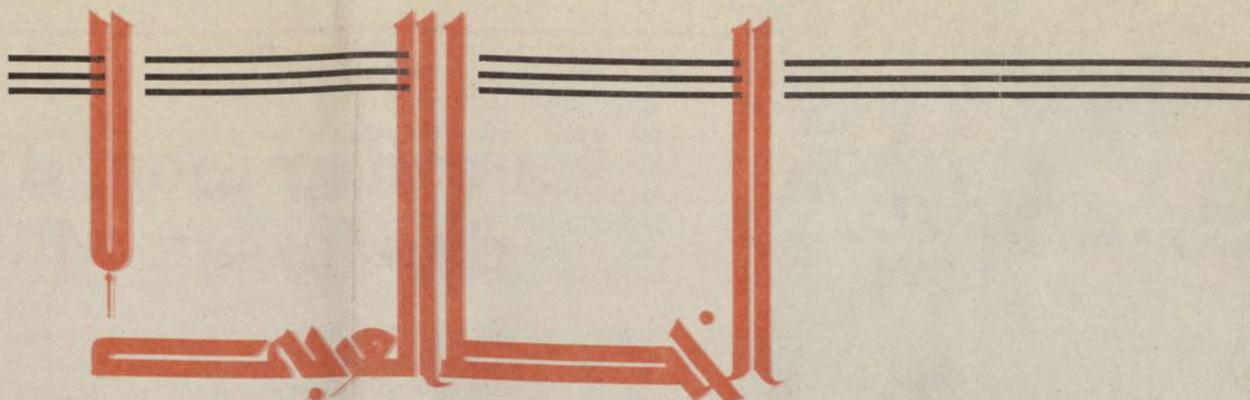
**A voir absolument, si vous en avez l'occasion.**



l'émigration



la paix



## CALLIGRAPHIE ARABE



**le nom  
de Mohammed  
« en miroir »**

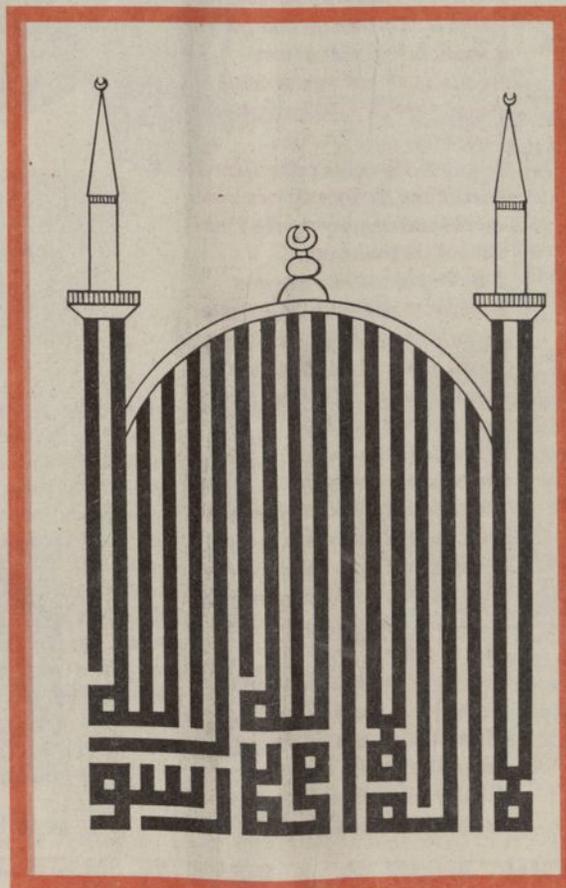
Calligraphie  
de Mohammed  
Hafiz El Kermani  
(1775)

## L'art, en toutes lettres

★ En français, on dit « calligraphe ». En arabe, « khattat ». Tout bien réfléchi, le terme arabe ouvre des horizons bien plus larges que son équivalent français. Il donne sur des immenses univers dans lesquels s'entremêlent le sacré et le profane, dans des circonvolutions où les « arabesques » ne sont que l'infime partie d'un art où l'écrit et le visuel forment un tout dynamique.

« El khat » est avant tout l'art du sublime. N'ayons pas peur des mots. Même si c'est un lieu commun que d'énoncer que c'est là, aussi, l'art le plus important du monde musulman. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter le moindre lieu du culte islamique pour voir le regard du visiteur accroché par les volutes, les arrondis ou les flammes des retranscriptions du Verbe sacré dont la complexité du génie des dessins n'a d'égale que celle du « khattat » à l'origine du trait qui a « matérialisé » le Verbe divin.

« Koufi », « diwani », « roqa », « neskhi », « thoulthi », les styles calligraphiques changent, leur essence, à l'origine, procèdent de la même démarche : la communication avec l'Être suprême.



« Il est curieux en effet, constate Hassan Massoudy, calligraphe de son état, qu'aucun Européen n'ait réussi à pénétrer le monde de la calligraphie. Pourquoi ? Parce que le calligraphe travaille dans le secret. Il s'agit pour lui comme d'une prière, d'une communication avec Dieu. A telle enseigne que beaucoup de calligraphes entraînent en transes mystiques, dès qu'il s'agissait de retranscrire les versets du Coran ou simplement de retranscrire le nom d'Allah. »

L'histoire de la calligraphie arabe, c'est une évidence, va de pair avec la nécessité de la recension du Coran. Au merveilleux de la dimension du Verbe divin, il s'agissait pour le calligraphe retranscrivant le texte sacré de transposer ce merveilleux et ce sublime dans les lettres. Ainsi certains calligraphes ont écrit en lettres d'or parce qu'ils ne pouvaient imaginer autre matière plus noble que l'or pour évoquer le nom d'Allah.

(suite p. 21)

Calligraphie koufi géométrique  
en forme de mosquée  
(Turquie)